

CONSTRUIT À L'ENCONTRE DES
RÈGLEMENTS D'URBANISME

UN PETIT VILLAGE MENACÉ DE DÉMOLITION

Page A-5

L'ÉCHO de FRONTENAC

AU SERVICE des COMTES de FRONTENAC - MEGANTIC - COMPTON

Vol. 54, No 48

L'Écho de Frontenac, mardi, 29 novembre 1983

35¢

MÉGANTIC-COMPTON AUX URNES LUNDI 5 DÉCEMBRE

EXCLUSIF

Entrevue

avec

Robert

Bourassa
du
P.L.Q.



Lire en page B-9



La politique de
reboisement
et la politique
agricole
du P.Q.
dénoncées

Lire en page B-9



Le président du Parti Québécois et Premier Ministre du Québec, René Lévesque, compte beaucoup sur la tenacité de son candidat, Noël Landry, pour remporter sa première élection partielle depuis qu'il a pris le pouvoir en 1976.

LÉVESQUE AIMERAIT BIEN EN GAGNER UNE!

Lire en page A-3



**MINISTRE
APRÈS
MINISTRE**

Une élection partielle, c'est la manne pour un comté "orphelin", ministre après ministre, tous les principaux "porte-feuilles" du Cabinet Lévesque vont avoir fait leur petit tour dans Mégantic-Compton comme le ministre de l'Agriculture Jean Garon.

Chez les Conservateurs de
Mégantic-Compton-Stanstead

**Me FRANÇOIS GÉRIN
DEMEURE
SUR LES RANGS**

Page A-19

À Lac-Mégantic

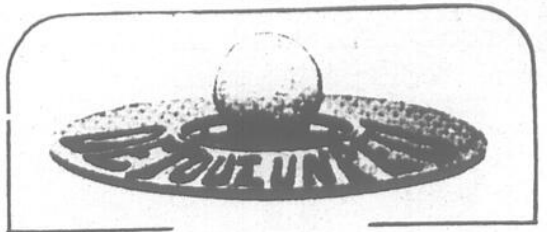
**120,000\$
d'AJOUTÉS
à LOGINOVE**

Page B-10

**LES POLICIERS SERONT
VUS PLUS SOUVENT
DANS LES HÔTELS**

Page B-14

CARTES PROFESSIONNELLES



En Orégon, aux États-Unis, un homme s'est réveillé avec un violent mal de tête et s'est fait dire à l'hôpital qu'on lui avait tiré une balle dans la tête durant la nuit. Une jeune fille qui servait de garde-malade a été accusée de tentative de meurtre.

Le premier prix annuel de Thérèse Casgrain a été attribué à Mme Doreen Krinink, d'Ontario, et à M. Frank Scott, de Montréal. Le prix a été créé l'an dernier en mémoire de l'ancienne sénatrice et est remis à des canadiens qui ont contribué à l'avancement de la société et au bien être des citoyens.

La région de Québec serait secouée par un tremblement de terre important d'ici 1990 selon les prédictions du professeur Jean-Yves Chagnon, de l'université Laval. Selon le professeur, depuis trois siècles, il se produit un tremblement majeur tous les 60 ans. Ce qui amène à une secousse probable vers 1990.

La Brasserie Molson a fait part de sa décision de résilier la concession du Manic, au cours d'une conférence de Presse, et annoncé par Jacques Allard, président de Molson au Québec.

C'est par un temps maussade que les autorités civiles et les anciens combattants de plusieurs villes de la province ont participé à la cérémonie marquant le Jour du Souvenir. À Montréal, le lieutenant gouverneur, M. Jean-Pierre Côté, a déposé une couronne au cénotaphe de la Place du Canada. Par ailleurs, dix-neuf vétérans canadiens de la Première Guerre étaient les invités d'honneur à la cérémonie du Jour du Souvenir qui s'est déroulée à l'Arc du Triomphe.

Jean-Paul II a reçu le premier ministre Trudeau et lui a accordé sa bénédiction et son appui dans sa mission de paix. Monsieur Trudeau veut amener les cinq puissances nucléaires (États-Unis, Union Soviétique, France, Grande-Bretagne, Chine), à la table des négociations en vue du désarmement nucléaire. Les chefs de gouvernement européens membres de l'OTAN ont fait le consensus sur propositions de M. Trudeau.

M. Alfred Heineken, le président de la grande brasserie néerlandaise Heineken a été enlevé à Amsterdam. Cinq hommes armés et masqués ont enlevé M. Heineken au moment où celui-ci quittait le siège de la brasserie au centre d'Amsterdam. Son chauffeur a été enlevé également. Selon les journaux du Pays, les ravisseurs exigeraient 10\$ millions.

Trois pays européens ont été secoués par des séismes. Dans le Nord de l'Italie, un tremblement de terre de magnitude de 5,8, dans la région de Parme a fait 35 blessés; un autre à l'échelle de 4,6 a secoué le Nord-Est de l'Espagne sans faire de dégâts ni blessés; un troisième à l'échelle de 5, a secoué l'Est de la Belgique tuant deux personnes et blessant une cinquantaine d'autres.

En Chine, le bilan du fort tremblement de terre qui a secoué il y a quelques jours la province de Shandong, s'élève maintenant à 36 morts et à plus de 2,800 blessés.

Lady Donaldson, la première femme élue lord-maire de la ville de Londres depuis la création de ce poste sous le règne de Richard Coeur de Lion en 1192, a été intronisée. La traditionnelle cérémonie consiste en un défilé dans les rues de la ville entre la résidence du lord-maire et l'assemblée de la Cité.

La reine Elisabeth est en visite officielle au Kenya. Elle a visité l'endroit où elle se trouvait il y a 31 ans alors qu'elle apprenait la mort de son père, devenant ainsi souveraine de l'empire britannique.

À Philadelphie, quatrième métropole américaine, Wilson Goode est élu et se trouve à être le premier maire noir de cette ville. Chicago, Los Angeles, et Détroit ont également des noirs à leur tête à la mairie.

Au Texas, cinq wagons d'un train de la société Amtrack ont quitté la voie faisant quatre morts. Le train transportait 138 passagers.

À Toronto, cinq préposés à l'entretien ont été arrêtés et accusés de vol de quelque 250,000 pièces de courrier destiné à l'étranger. Ce serait le plus gros vol postal jamais commis au Canada. Les cinq hommes étaient à l'emploi d'une compagnie de nettoyage. Durant leur travail, ils ont ouvert 250,000 pièces de courrier qu'ils détruisaient après avoir pris l'argent.

L'interdit de 60 jours imposé aux avions soviétiques en guise de protestation à la suite de l'incident du Boeing Sud-Coréen est terminé. Un avion Aeroflot Russe a atterri à Montréal et les vols vont reprendre de manière normale a indiqué un porte-parole de Transport-Canada.

Mlle Cynthia Michele Kereluk, une blonde ce cinq pieds et sept pouces aux yeux bleus a remporté le titre de Miss Canada 1984. Elle est âgée de 23 ans, originaire de Saskatoon, et choisie parmi un groupe de 38 concurrentes venues de partout au Canada.

Le major-général Paul-Émile Bernatchez, commandant du Roya 22e Régiment au cours de la deuxième Guerre Mondiale, est mort dans sa résidence d'hiver, en Floride, à l'âge de 72 ans.

Pierre G. PICARD
Dyane PERREAULT
AVOCATS et PROCUREURS

Bureau d'Aide Juridique
5139 Frontenac, tél. 583-1214
Lac-Mégantic - G6B 1H2

PARADIS, GIGUERE et PAIEMENT
Claude PARADIS, Robert GIGUERE
et Rose Anne PAIEMENT
AVOCATS

5109 Frontenac
LAC-MÉGANTIC 583-3833

DR GERALD BOLDUC, d.d.s.
CHIRURGIEN DENTISTE
Sur rendez-vous: 9h00 à midi
Mercredi et samedi exceptés: 2h00 à 5h00 et 7h00 à 9h00

3544 Milette 583-1026 Lac-Mégantic

CHIROPRACTIENS

GUY LAJEUNESSE, d.c.
docteur en chiropratique

4798 rue Laval
LAC-MÉGANTIC, P. Qué. 819-583-0128

YVAN PLAMONDON, d.c.
docteur en chiropratique

5005 Champlain - LAC-MÉGANTIC - 583-3187

MARIO RODRIGUE, d.d.
DENTUROLOGISTE
3539 Thibodeau, Lac-Mégantic
583-1143 du lundi au vendredi de 9h. à 5h.
soir et fins de semaine sur rendez-vous

JEAN-ROCK THIBAudeau, d.d.
DENTUROLOGISTE
20, 12e rue, St-Georges Bce (418) 228-7341
228, ave Cartier, La Guadeloupe (418) 459-4224
Rés. 228-7154

ÉVALUATEUR

GILLES LABRECQUE
ÉVALUATEUR AGRÉÉ

5337 Frontenac
LAC-MÉGANTIC 583-3777

CLINIQUE MEDICALE LAC-MEGANTIC
Médecine familiale, Pédiatrie - Obstétrique - Heures de bureau sur rendez-vous 583-3343
5256, rue Frontenac - Lac-Mégantic - Pour médecin de garde, composez

Dr Daniel Brochu, m.d., L.M.C.C.
Dr Normand Dussault, m.d., L.M.C.C.
Dr Marc-René Nogue, m.d., L.M.C.C.
Dr Gérard Chaput, m.d., C.M.F.C.
Dr Claude Nadeau, m.d.

583-1529
583-2388
583-3516

WOBURN
Centre Municipal
mercredi soir

DENIS BÉLANGER
NOTAIRE et CONSEILLER JURIDIQUE

212, 5e Avenue
LAMBTON (418) 486-7256

Jean-Paul Normand, notaire

5256 rue Frontenac tél. 583-4442
édifice Ph. C. Charron LAC-MÉGANTIC

SEXOLOGUE

JOCELYNE ROBERT
SEXOLOGUE

- Animatic... de groupe
- Conférences
- Ateliers de sensibilisation au langage corporel (Shiatsu)
- Ressource et soutien pédagogique en milieu scolaire
- Écrits sexologiques
- Consultations

Vice-présidente de l'APSQ 583-3169
Diplômée en shiatsu et digito-pression

AVOCATS

GREFFARD et AUBUT
Pierre GREFFARD et Michel AUBUT
AVOCATS et PROCUREURS

5284 rue Frontenac
LAC-MÉGANTIC 583-2776

CHIRURGIENS-DENTISTES

Dr BRUNO BÉDARD
CHIRURGIEN-DENTISTE
763, 14e Ave, La Guadeloupe (CLSC)
Beauce-Sud, tél. 459-6431

CHIRURGIENS-DENTISTES

Dr Bernard CHAMPAGNE, d.m.d.
DENTISTE

6312 Salaberry
LAC-MÉGANTIC 583-4707

COMPTABLES

Bélanger Hébert COMPTABLES AGRÉÉS

5330 boul. des Vétérans, LAC-MÉGANTIC - (819) 583-0611
234 Dufferin, Sherbrooke (819) 563-2331 - Zénith 1-800-567-6101
511, 1re Avenue Asbestos (819) 879-5459
314, rue Principale, Cowansville (514) 263-2087

MICHEL COUTURE, C.G.A.,
COMPTABLE GÉNÉRAL LICENCIÉ
ST-GEORGES 45, 151e Rue Est. Tél. (418) 227-0022

LAMBTON, (mardi) LA GUADELOUPE
Clinique Médicale Bureau Notaire Lacasse
Tél. (418) 486-7480 Tél. (418) 459-6438

FERNAND GRONDIN, c.g.a.
COMPTABLE GÉNÉRAL LICENCIÉ

5175 Frontenac - LAC-MÉGANTIC - 583-2673
185 Beauharnois - SHERBROOKE
Pour rendez-vous composez à FRAIS VIRÉS 569-3579

DENTUROLOGISTES

ROGER DUMAS, d.d. du lundi au vendredi de 9h à 5h
le soir sur rendez-vous
DENTUROLOGISTE
4639 RUE LAVAL 583-0669

GUY PERREAULT, d.d.
DENTUROLOGISTE
LAC-MÉGANTIC

INGENIEURS-CONSEILS • URBANISTES

Lemieux, Royer Donaldson, Fields & Ass.
INGENIEURS - CONSEILS
Système d'aqueduc et d'égouts
Travaux municipaux - Structures

5240 boul. des Vétérans 144 nord, rue Vimy
Lac-Mégantic (819) 583-2431 Raymond Demers, Ing. Sherbrooke (819) 562-3876
Raymond Cadieux, Lp.

Urbanitek
• PLANIFICATION REGIONALE
• URBANISME (aménagement) urbain et rural)
• ENVIRONNEMENT

Mario LEBEAU, géogr. M. URB. A.Q.U.
Raymond CADIEUX, tech. professionnel
Lac-Mégantic, 150 rue Vimy Nord, Sherbrooke
(819) 583-2431 1 (800) 567-6927 (sans frais)

MEDECINS

Dr PIERRE LAVIGNE, m.d., F.R.C.S.
CHIRURGIEN GENERAL
5256 Frontenac, suite 101
Lac-Mégantic 583-3118

NOTAIRES

ALAIN DUMAS, notaire
à LA PATRIE le mercredi de 1h. à 6h. - 1-888-2662 WEEDON bur.: 1-877-2377 rés.: 1-877-2114

Daniel DROUIN & Alain TALBOT
NOTAIRES
Me Drouin est cessionnaire des grefes des notaires C. E. Côté et DeLourdes Lippe

4927 Laval LAC-MÉGANTIC 583-0787

VEILLEUX et BOULANGER
NOTAIRES et CONSEILLERS JURIDIQUES
5175, Frontenac, LAC-MÉGANTIC, 583-3141

69 rue Principale Lac-Drolet, 549-2922 121, rue Dallaire St-Ludger, 548-5438

OPTOMÉTRISTES

DR MARCEL COUTURE, o.d.
OPTOMETRISTE
Pour rendez-vous, signalez

Bureau: 583-0404 5050 rue Frontenac
5058 rue Frontenac

VETERINAIRE

DR PIERRE OLIVIER
MEDECIN VETERINAIRE

(Bureau) 5027, Rte 204 PIOPOLIS (résidence)
LAC-MÉGANTIC - 583-3232 583-3231

ANDRÉ TURGEON
AVOCAT

5175 rue Frontenac
LAC-MÉGANTIC, Qué. 583-1477

ARPENTEUR-GEOMETRE

MICHEL GUAY
ARPENTEUR GEOMETRE

4333 Baie des Sables - G6B 1R5
LAC-MÉGANTIC (819) 583-3936

DR JEAN ROY, d.d.s.
CHIRURGIEN DENTISTE
Sur rendez-vous: 9h00 à midi et 1h30 à 5h00
Mercredi et samedi exceptés

6312 Salaberry
LAC-MÉGANTIC 583-2288

THEBERGE, DAIGLE, GRONDIN & HOUDE
et Ass., comptables agréés

4516 rue Laval - LAC-MÉGANTIC - (819) 583-4363
G6B 1C5

Un vent de confiance pousse les Péquistes

Lévesque aimerait bien en gagner une!

"J'ai l'impression que le moral est remarquablement solide et que les gens, sans être optimistes, ont nettement confiance d'avoir de bonnes chances de pouvoir l'emporter".

C'est l'analyse que revient le président du Parti Québécois et Premier Ministre du Québec, M. René Lévesque de sa visite-éclair dimanche dans le comté de Mégantic-Compton où son gouvernement met le paquet depuis le début du mois de novembre pour appuyer la campagne du candidat Noël Landry de façon à mettre un frein à sa liste noire de seize élections partielles sans victoire.

"Ça ne ferait pas de mal d'en gagner une, et durant les deux prochaines années, ça permettrait à un comté comme celui de Mégantic-Compton d'être plus proche de l'action, c'est-à-dire d'avoir un meilleur contact pendant les deux prochaines années avec tout ce qui se fait au point de vue relance économique".

par Rémi Tremblay

D'économie, M. Lévesque en a parlé pendant plus d'une heure à près de 400 militants, dont une brochette de 20 maires de la région venus l'entendre à l'auditorium Montignac. Ses thèmes chers, la performance du Québec en 1976 et 1981, sa souplesse à avoir pu surmonter la crise plus rapidement que les autres provinces, les bonnes notes d'Hydro-Québec sur les marchés financiers mondiaux, du virage technologique qui va obliger les travailleurs à s'orienter vers de nouveau, d'activités, les politiques sociales à réajuster... etc.

"Je peux vous dire que ce serait saprement réconfortant pour nous si vous brisiez notre série noire... et surtout au moment où il

y a tellement de choses à faire et où ça nous réconforterait de savoir que les gens sont un peu sur la même longueur d'ondes et qu'ils pensent que c'est la bonne direction".

Avant lui, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Jean Garon, est venu insister sur l'importance du développement agricole dans le plan de relance économique. Quatre programmes majeurs nouveaux ont été mis en application en 1983: le "Kidnapping" des vaches-veau importées, les plateformes à purin subventionnées, le plan triennal de la politique céréalière et pour très bientôt, "un gros programme de mise en valeur des terres discuté dès cette semaine au conseil des Ministres. De la loi sur la commercialisation de la truite mouche-tée, Jean Garon pense qu'elle peut représenter des centaines d'emplois pour Mégantic-Compton".

M. Garon se dit persuadé que le thème central de la distinction entre les deux partis, au cours des prochaines campagnes électorales sera l'auto-suffisance du Québec. "Quand M. Bourassa dit qu'il est contre, qu'il trouve cela indifférent que les produits qu'on trouve ici soient produits ici ou ailleurs... Nous on n'est pas indifférent. Toute l'action du gouvernement depuis 1976 a été de faire en sorte qu'on produise davantage des produits ici".

"Et ça s'est reflété dans une foule de résultats qui font qu'aujourd'hui, plutôt que d'avoir un taux d'auto-suffisance de 46%

quand Bourassa est parti en 1976 et qu'il ait augmenté à 62% en 1982".

Essentiellement d'accord avec les divers éléments qui composent le plan de relance du gouvernement péquiste, "parce qu'il colle à notre comté", le candidat Noël Landry estime, quant à lui, que

"c'est le temps plus que jamais de prendre le trail du Québec et de composer avec le gouvernement".

"Mégantic-Compton a la chance de se distinguer et je suis persuadé que les électeurs saisiront cette chance de faire savoir au gouvernement qu'ils sont d'accord avec ses politiques".

Henri Latulippe aux côtés du P.Q.

Un vieux routier de la scène fédérale, l'ex-député créditiste Henry Latulippe appuie officiellement le candidat péquiste Noël Landry pour l'élection partielle dans Mégantic-Compton.

"Je pense, explique-t-il, que le Parti Québécois approche des réformes que nous, du Parti Créditiste, avons préconisé durant plusieurs années à Ottawa... ce ne sont pas les mêmes réformes, mais les idées nouvelles du P.Q. tendent vers cela."

Au-delà de la ligne idéologique des partis, il y a le fait que Noël Landry fut un organisateur des campagnes électorales d'Henry Latulippe et l'un de ses grands amis... "Je veux lui remettre un peu tout ce qu'il a fait pour moi".

Fin humaniste, M. Latulippe, aujourd'hui retraité, dit prendre parti pour le P.Q., même si, au fond, dit-il, les partis politiques divisent le peuple. "Moi, je voudrais tant que le peuple soit uni!".

28,270 citoyens ont droit de vote

Les chiffres officiels émanant du bureau du Directeur Général des élections, M. Jean-Paul Périnet, indiquent que 28,270 électeurs et électrices inscrits sur les listes électorales auront droit de vote le 5 décembre, bien que quelques centaines

d'entre eux aient déjà rempli leur devoir lors des bureaux spéciaux de votation, dimanche et lundi.

C'est 275 électeurs de plus que les 27,995 qui composaient l'électorat à l'élection générale de 1981. Cette année-là, plus de 22,

000 votes avaient été exprimés.

Quatre noms apparaissent sur le présent bulletin de vote: celui de la candidate libérale Madeleine Bélanger, du candidat péquiste Noël Landry, et des candidats indépendants Patricia Métivier et Jean-Luc Perron.



Une poignée de mains au préfet de la MRC, Léon Ducharme.

Les Industries Manufacturières Mégantic obtiendrait ses garanties d'approvisionnement

Une question de jours, dit M. Lévesque

Le gouvernement du Québec serait probablement en mesure de donner, dès cette semaine, l'assurance que les problèmes d'approvisionnement en bois que connaît présentement les Industries Manufacturières Mégantic vont se régler à la satisfaction de la compagnie.

par Rémi Tremblay

"Il n'est pas question de laisser tomber une entreprise qui emploie au-delà de 200 personnes dans un domaine qui a de l'avenir" a lancé dimanche le Premier Ministre du Québec, M. René Lévesque, lors de sa troisième visite à Lac-Mégantic depuis 1962.

Les Industries Manufacturières Mégantic opèrent la plus importante usine de fabrication de panneaux de contreplaqué au Québec. Pour combler ses besoins en approvisionnement de merisier de déroulage, l'entreprise a lancé un appel de détresse

au ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Duhaime, pour que le gouvernement trouve les garanties suffisantes pour les cinq prochaines années d'opération, tout au moins.

S'il faut en croire M. Lévesque, les solutions seraient toutes trouvées.

"Récemment on a eu le même problème dans plusieurs régions parce qu'il y a des ruptures d'approvisionnement qui sont en danger, dans quelques régions en tout cas, plus ou moins constant. Il faut s'en occuper".

"On a réglé des problèmes de ce genre-là au Saguenay Lac-St-Jean,

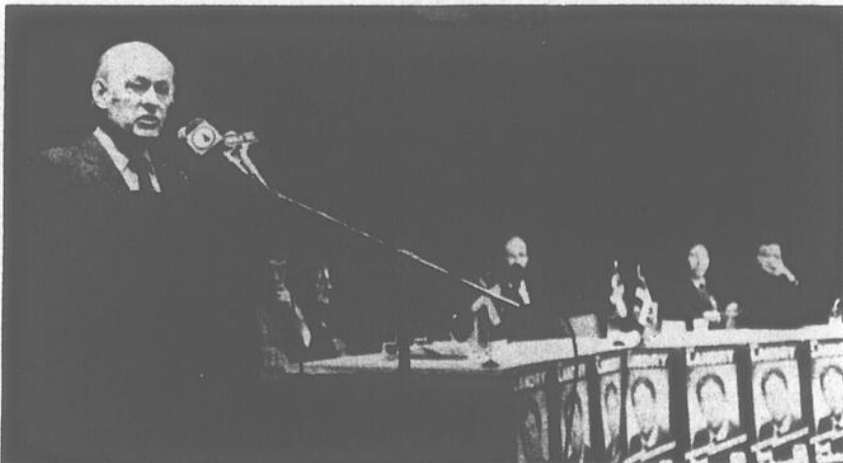
dans le comté de Dubuc, il a fallu faire la même chose sur la Côte Sud et c'est le même principe qui va s'appliquer à Lac-Mégantic, c'est-à-dire que M. Duhaime, son ministère, et M. Landry (Bernard), parce qu'il est question d'approvisionnement plus stable du côté américain, vont, je pense pouvoir annoncer que c'est réglé... d'ici quelques jours, fort probablement pendant la semaine".

Le ministre Bernard Landry, responsable du commerce extérieur, doit d'ailleurs visiter cet avant-midi (mardi) l'usine des Industries Manufacturières Mégantic de Lac-Mégantic, précédant ainsi de quelques heures la venue du chef du Parti

Libéral du Québec, M. Robert Bourassa.

"Il y a des décisions qui vont se prendre probablement par des échanges avec l'Ontario et du côté de l'Outaouais; et du côté américain aussi on espère bien avoir une entente d'approvisionnement stable pendant quelques années", de dire M. Lévesque.

Celui-ci semble fonder beaucoup d'espoir dans les nouveaux objectifs de reboisement des forêts privées et publiques qui font augmenter de 65 millions à 300 millions le nombre d'arbres de plantation mis en terre chaque année d'ici trois ans.



Le discours politique de René Lévesque était essentiellement axé sur la relance économique. Derrière lui des auditeurs attentifs: Raynald Fréchette, Diane Pelletier, Claude Paradis, Noël Landry et Jean Garon.

"La relance de Lac-Mégantic passe par le tourisme"

Jacques Huard

[Lac-Mégantic] - C'est la saisissante déclaration que faisait monsieur Jacques Huard, directeur-général du complexe touristique de BAIE DES SABLES, à la suite de la remise la semaine dernière d'un premier chèque de \$200,000 par le ministre du Travail, monsieur Raynald Fréchette, à Me Jean-Paul Normand, Président du Conseil d'administration de la Commission des Sports et Loisirs de Lac-Mégantic.

"La signification de ce chèque est énorme pour la concrétisation de nombreuses idées qui sont avancées maintenant depuis plusieurs années et qui commenceront donc à prendre forme bientôt", d'expliquer monsieur Huard, soutenu en cela par madame Liette Gilbert, son adjointe.

"Un touriste ne dépense peut-être pas plus de \$50 sur le site de Baie des Sables lors d'un séjour, mais il en dépensera \$150 en ville", soutient monsieur Huard, bachelier en gestion et intervention touristique.

C'est d'ailleurs un rêve pour lui d'occuper le poste qu'il détient depuis maintenant deux ans. Monsieur Huard, 29 ans, est originaire de Lac-Mégantic où il a eu le coup de foudre pour la voile, sport qui devient de plus en plus, sous sa poussée, la marque de commerce de Baie des Sables.

A l'été 1984, d'ailleurs, deux importantes compétitions de voile et de planche à voile d'envergure provinciale seront tenues sur les eaux du lac Mégantic.

"Ce genre d'événement, tout comme une foule d'autres activités plus familiales, comme des feux de camp, des parties de ballon-volant et de balle-molle, attirent les familles, notre principale clientèle, et les font revenir", dit monsieur Huard.

DE FIERTE

"Les Méganticois doivent afficher leur fierté d'avoir un tel potentiel touristique. L'été dernier, nous avons tenu une première fête du lac qui fut un grand succès, et nous envisageons dès l'an prochain d'agrandir no-

tre territoire touristique par un circuit de la région immédiate qui nous mènera jusqu'au sommet du Mont Mégantic à l'Observatoire. Nous reviendrons par Val-Racine et un bateau nous ramènera de Piopolis à Baie des Sables".

"La fierté de notre lac est un élément vendeur très profitable", continue le directeur-général qui classe Baie des Sables parmi les "assez gros" terrains de camping du Québec.

La subvention totale de \$625,000 dont le chèque de \$200,000 n'était que la première tranche, nous permettra entre autres choses de faire passer le nombre de sites de 125 à un total de 325."

"En terme de développement, il nous faut maintenant concentrer nos efforts en juin, août et septembre, puisque pour juillet tout est complet", dit monsieur Huard.

Mais ce n'est pas tout. Baie des Sables aura son érablière touristique et familiale de 2,500 entailles style rustique. "Les gens iront courir les érables et consommeront le

sirop qu'ils auront aidé à faire. Nous ferons également du "jardinage de forêt", c'est-à-dire du nettoyage dans le bois".

La superficie totale du complexe de Baie des Sables est de 600 acres.

Monsieur Huard est optimiste quant au développement du site qu'il gère.

"Quand les Méganticois auront compris la fierté qu'ils peuvent tirer de leur lac, il sera facile de devenir le numéro 1 au Québec".

Au Camping de la Sobriété de St-Romain

Les préparatifs de la Fête de Noël vont bon train

Grâce à la collaboration des marchands de St-Romain et de Lambton, le Camping de la Sobriété de St-Romain (autrefois Domaine du lac St-François) fera revivre aux résidents et à la population qui voudra se joindre à eux, quelques moments heureux lors d'une fête populaire samedi le 17 décembre prochain.

Les amateurs pourront s'en donner à cœur joie et faire valoir leurs talents au cours d'une soirée d'amateurs avec prix accordés à la présentation

des meilleurs numéros; il y aura concours de pâtisseries ouvert à tous les cordons bleus de la région, enfin la soirée se terminera par un buffet.

Les résidents du camping se verront attribuer un cadeau à l'occasion de Noël.

Toute la population est invitée à cette grande soirée, pour plus d'informations on peut s'adresser au Dépanneur du Lac 486-7600 à Lambton, au marché Robert Nadeau 486-2431 à St-Romain. L'entrée est libre.

Sur le Pont d'Agnès

(de nos éditions antérieures) par Louis-Philippe POULIN (Tous droits réservés)

La lutte est engagée entre le disque, la rondelle et le caoutchouc, tous trois d'égale force...

Il n'y a pas de mal à cela, pourvu que nous laissions aller en déroute le vieux "puck"!

Cet hiver encore, nos amateurs de "gouret" ont l'intention de jouer en français. Bravo!

Elle est à notre porte la saison hivernale; une période sans doute redoutable pour un grand nombre de personnes, mais combien plus nombreuses sont celles qui la désirent, la convoitent et l'applaudissent!

Nous parlons ici, évidemment, de notre hiver canadien le plus beau, le plus grand, le plus aimable de tous les hivers.

S'il ne nous arrive pas un Noël tout blanc, c'est qu'il aura perdu sa blancheur au moment de nous arriver.

Il y aura bientôt de la glace sur notre lac et sur nos nombreux cours d'eau. N'allons pas commettre l'imprudence de nous engager sur ces surfaces glacées avant que ces dernières ne soient solides.

Ce que l'on écrit sur la glace est de plus en plus durable depuis que partout se fabrique la glace artificielle.

Jamais nous n'avons connu une glace pouvant être aussi chaleureusement accueillie.

Achetez votre sapin de Noël et contribuez à l'aide à la jeunesse!

Les membres Optimistes de Lac-Mégantic vous offrent, encore cette année, de magnifiques sapins de Noël. Tous les profits réalisés par cette activité serviront à aider nos jeunes à poursuivre leur développement per-



Le Père Noël Optimiste vous invite à réserver dès maintenant votre sapin Optimiste, une façon peu onéreuse de venir en aide à notre jeunesse.

sonnel et social.

Surveillez nos kiosques de ventes les 3 et 4 décembre, ainsi que les 10 et 11 décembre. Ils seront ouverts de 10h00 à 17h00 en face de l'église Ste-Agnès, ainsi qu'au Carrefour Lac-Mégantic. Il y aura un kiosque spécial aux heures de messe près de l'église Notre-Dame de Fatima.

Vous pouvez réserver votre sapin à l'avance en contactant l'un des responsables: Gilles Bouchard (583-4762), Daniel Brochu (583-3321) ou encore Claude Bouchard (583-1186).

A noter que nous aurons encore cette année un certain nombre de sapins de culture, ainsi que des pins de culture.

Réal Grondin, publiciste.

La parole est aux candidats

Madeline Bélanger

Pour que ça reparte dans Mégantic-Compton

Madeline Bélanger, candidate libérale à l'élection partielle du 5 décembre prochain, a rendu public son programme d'action.

Quatre points majeurs retiennent l'attention de madame Bélanger. D'abord, il paraît évident à la candidate libérale qu'une réforme fiscale s'impose dans le domaine agricole. "Les politiques actuelles du Parti québécois pénalisent la relève agricole et pénalisent injustement le producteur agricole qui veut céder la ferme familiale à ses enfants". Madame Bélanger croit également qu'une réforme du prêt agricole s'impose: "Il faut garantir un taux d'intérêt fixe aux agriculteurs qui empruntent pour une période de temps prolongée".

Dans le domaine forestier, madame Bélanger dénonce avec force la politique de reboisement improvisée du Parti québécois. "C'est une politique de réduction des impôts fonciers pour les propriétaires de boisés qu'il faut mettre en place. Sans cette réduction d'impôt, il est illusoire de parler des effets d'une véritable politique de reboisement" d'affirmer la candidate libérale.

Madeline Bélanger préconise également un développement majeur de l'industrie touristique du comté. Madame Bélanger se dit convaincue qu'il s'agit là d'un moyen efficace de créer de l'emploi dans Mégantic-Compton, en particulier chez les jeunes qui sont durement touchés par la crise économique provoquée en grande partie par le Parti québécois.

Enfin, la mise sur pied d'un salon de la petite et moyenne entreprise est une priorité pour Madeleine Bélanger: "En plus de créer des emplois, un tel salon fera connaître les produits du comté à l'extérieur et incitera nos gens d'affaires à se parler, à mettre des projets sur pied, à se regrouper et développer un nouvel esprit d'entraide. Voilà un moyen concret de relance l'économie de Mégantic-Compton".

"D'accord" avec Noël Landry

Relance économique dans Mégantic-Compton par la forêt, l'agriculture et l'objectif du plein-emploi: Noël Landry établit son programme politique en terrain solide.

Producteur agricole sur une terre de 250 acres, le candidat du Parti Québécois est un homme réaliste bien au fait de la question économique.

Noël Landry est d'accord pour la relance de nos forêts, par le reboisement, l'ouverture de nouveaux marchés, la négociation de droits de coupe et l'approvisionnement de nos manufactures, scieries et papeteries, protégeant ainsi les emplois dans le secteur du bois.

Noël Landry est d'accord pour la relance de l'agriculture, en recherchant un niveau encore plus élevé d'auto-suffisance, en participant à l'amélioration des troupeaux de bovins de boucherie et en continuant d'encourager la relève agricole. Avec Noël Landry, spécialiste en agriculture, les producteurs s'assurent de l'implication revendicatrice d'un député ministériel.

Noël Landry est d'accord avec la relance de l'emploi.

Il appuiera la nouvelle orientation du système d'aide sociale pour remettre aux bénéficiaires de Mégantic-Compton de réintégrer le marché du travail. Le futur député, en plus de valoriser le rôle du travailleur, fera contribuer pleinement son comté au nouveau programme d'aide à l'innovation et à l'implantation de nouvelles industries.

A-t-on les moyens dans Mégantic-Compton de rester dans l'opposition encore deux ans?

L'ÉCHO de FRONTENAC


JOURNAL HEBDOMADAIRE REGIONAL
fondé en 1929

Rédaction et administration à 5040 Boul. des Vétérans
G6B 2G5 - tél. 583-1630

LAC-MEGANTIC

MEMBRE DES HEBDOS DU CANADA et
de l'AUDIT BUREAU OF CIRCULATION





CIRCULATION CERTIFIÉE

Mme L.-Philippe Poulin, directrice
Imprimé aux ateliers de l'Imprimerie Poulin Itér
St-Joseph de Beauce

Courrier de la 2e classe — Enregistrement no 1148

ABONNEMENTS:	Canada:	1 an.....	12.00\$
		2 ans.....	22.00\$
	États-Unis:	1 an.....	35.00\$

Construit sans permis et
à l'encontre des règlements d'urbanisme

Un "petit village" menacé de démolition!



Entre le camp militaire et la rue Lafontaine, dont on aperçoit des maisons à l'arrière-scène, se trouve un "ilôt" de maisonnettes dérogoires aux règlements d'urbanisme et d'environnement. Certaines y sont depuis plusieurs années. Ce sont tous des terrains privés, y compris la rue qui n'apparaît sur aucun plan d'urbanisme à l'Hôtel de Ville de Lac-Mégantic. (Photo l'Écho)

(Lac-Mégantic) - Ce n'est pas vraiment un village!... Il y a bien une demi-douzaine de maisonnettes construites au gré de la fantaisie et des moyens financiers de leurs propriétaires, de chaque côté d'un chemin de terre qu'ils ont eux-mêmes tracé, mais officiellement, sur le schéma d'aménagement de la ville de Lac-Mégantic, aucune rue ne court là.

Même que la plus récente maison mise en chantier se trouve en plein centre d'un "futur" boulevard prévu par les urbanistes, depuis la rue Lafontaine jusqu'à la rue Agnès. Tout le terrain est propriété privée. C'est d'ailleurs le seul chemin en ville que les employés des Travaux Publics déneigent en hiver dont le fond de terrain n'appartienne pas à la municipalité.

Certaines résidences sont là depuis plusieurs années, et pourtant bien des méganticois n'y ont jamais mis les pieds. Encore faut-il savoir que la route d'accès se trouve derrière le camp militaire. Ce sont d'anciens lots subdivisés par l'Armée Canadienne et remis à des vétérans après la dernière guerre. Ces lots avaient été annulés en 1968 avec l'adoption d'un nouveau

schéma d'aménagement du territoire municipal. Comme aucun propriétaire n'a pris la peine de se formaliser avec les règlements d'urbanisme existant dans la municipalité et de prendre un permis de construction, toutes ces résidences contreviennent à la loi de l'Environnement et à la loi municipale. Elles sont toutes légalement passibles de démolition sur simple ordonnance de la municipalité.

par Rémi Tremblay

Comme s'ils découvriraient aujourd'hui toute l'ampleur du problème que leur avait pourtant déjà soumis l'inspecteur en bâtiment, Robert Mercier, il y a quelques années, les membres du conseil municipal parlent maintenant d'ordonner la démolition de toutes ces constructions "hors-la-loi", à moins bien sûr, que le département des Services Techniques de la municipalité ne trouve la solution-miracle qui permettrait aux autorités municipales de continuer à fermer les yeux sur ces infractions, et aux résidents du secteur de finalement se conformer du mieux possible, et à leurs propres frais, à tous les règlements municipaux et gouvernementaux dont ils dérogent.

La goutte qui a fait déborder le vase, c'est la mise en chantier, cet été, d'une résidence unifamiliale dans ce secteur sans que son propriétaire, M. Lucien Breault, ait vu la nécessité de se présenter à l'Hôtel de Ville pour réclamer son permis.

Résultat: dès la visite de l'inspecteur en bâtiment, le 14 novembre, une mise en demeure a été adressée à M. Breault de cesser immédiatement les travaux.

Selon le règlement de

construction no 423, le conseil municipal doit aviser le propriétaire, par lettre recommandée, de voir à se conformer aux règlements et de démolir les bâtiments qui sont en contravention aux dits règlements.

Le cas a été soumis à l'assemblée régulière du conseil de ville, le 21 novembre. "Un joli problème" lançait alors le maire Lessard. Une sixième résidence qui se construit sans permis dans ce secteur ou aucune rue n'est officiellement ouverte, aucun service municipal d'aqueduc et d'égoûts et donc des complications à prévoir avec le ministère de l'Environnement qui dépense actuellement plus de 5\$ millions de dollars pour assainir l'embouchure de la Chaudière en modernisant le réseau d'égoût municipal.

"Il n'y a pas trois alternatives" de dire Jean Lessard. "Ou bien la municipalité prend la décision de faire la rue pour rendre tous ces résidents conformes aux règlements... et alors nous imposons une taxe de secteur pour qu'ils en assument les coûts, ou on démolit tout!" Une fois la route aménagée, il restera aux résidents de se

construire une fosse septique commune avec la permission spéciale du ministère de l'Environnement.

Tout semble préférable à une action comme celle qu'a entreprise récemment la municipalité de St-Prospère de Beauce en jetant une mère de famille dans la rue pour démolir sa maison qui n'était pas conforme aux règlements municipaux. La contrevenante avait alors passé, aux yeux du public québécois, comme une victime de la sur-règlementation administrative qui fait que personne n'est réellement chez-lui nulle part!

"Puis qu'ils sont allés s'installer là sans le demander à personne, c'est à leurs frais qu'ils devront se conformer aux règle-

ments... Quant à nous, il faudra regarder, toutes les possibilités avant d'en ordonner la démolition".

Le conseil a chargé son service technique de regarder les solutions envisageables, au meilleur coût, pour régler le problème de façon humaine.

COMMENÇONS MAINTENANT!

VOTONS LIBERAL



PRIORITÉS

- AGRICULTURE

• Faire pression sur le gouvernement pour qu'il procède à une réforme du prêt agricole, à une révision des règlements sur l'environnement et à une modification de la loi de l'impôt en faveur de la relève agricole.

- FORÊT

• Mettre de l'avant un plan de reboisement fondé sur une réduction de l'impôt foncier des propriétaires de forêts privées.

- EMPLOI

• Protéger les emplois existants et créer de nouveaux emplois permanents à l'intention des jeunes. Développer le potentiel touristique des municipalités du comté et créer un salon de la PME visant à promouvoir les industries du comté.

Le 5 décembre, dans Mégantic-Compton

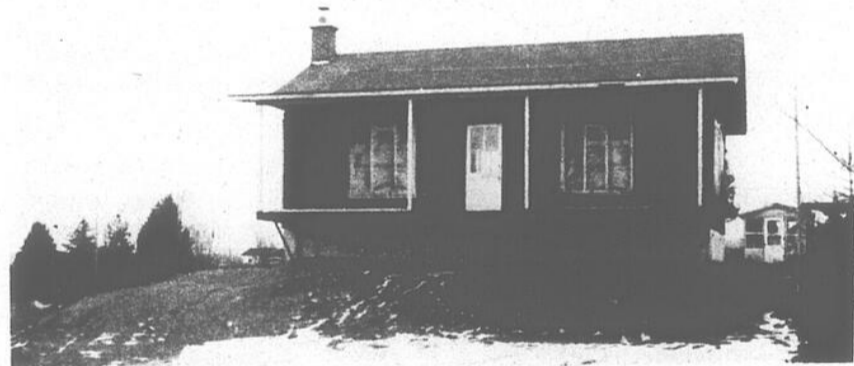
JE VOTE

Autorisé par Paul E. Gauthier, agent officiel
4172, chemin Baie des Sables, Mégantic.

BÉLANGER

MADELEINE

X



Les travaux sont arrêtés à la résidence de M. Lucien Breault, derrière le camp militaire. Selon les règlements municipaux, le conseil de ville pourrait en ordonner la démolition immédiate puisqu'elle est dérogoire à plusieurs règlements régissant la construction sur le territoire et qu'aucun permis n'a été délivré à son propriétaire. (Photo l'Écho)

Maintenant
chez



DÉCOR N.W. L'ÉE

M. Jean-Claude Lefaiore
conseiller en décoration
s'est joint à l'équipe de

Décor N.W. de Sherbrooke

Il est certain que M. Lefaiore
se fera un plaisir de continuer
à vous servir comme par le passé

Vous pouvez le contacter sans frais à: 1-800-567-6961

Décor N.W. L'ée
756, Wellington nord, Sherbrooke (819) 565-8484

**DONNER DU SANG
C'EST DE TOUT REPOS**



DONNEZ DU SANG À LA +

Le temps n'a
plus d'âge

*Au Salon
d'Esthétique
Chantal*

Combattez le vieillissement
avec le traitement **BIO-PHYL**

Nouveau: ongles acriliques

prop. Chantal Hallée

pour rendez-vous

219 rue du Collège, LAMBTON

418-486-7594

OPINIONS

Sous cette rubrique nous reproduisons les lettres signées que nous recevons traitant de sujets d'intérêt public. Ces expressions d'opinion n'engagent en rien la responsabilité du journal et de son éditeur. L'Écho ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues de même, il pourra couper certains passages de ces textes s'il les juge répétitifs ou tendancieux.

Montréal, le 21 novembre 1983

L'Écho de Frontenac
Rédaction et administration
5040, Boul. des Vétérans
Lac-Mégantic, Québec
G6B 2G5

Objet: Parution dans le courrier "Opinions"

BIENVENUE TOURISTES

La présente a pour but de dénoncer une situation des plus intolérables au niveau de l'administration de la ville de Lac-Mégantic...

En effet, j'ai reçu le 20 novembre 1983 un billet de contravention du bureau de la circulation pour avoir osé stationner mon automobile à proximité de la demeure d'une parente alors qu'aucun panneau ne l'interdisait. Il s'agit sûrement d'une loi inconnue dans toutes les autres régions du Québec: Défense de stationner le soir dans la rue s'en en aviser les "autorités" locales...

Je ne saisis vraiment pas le sens de cette contravention puisque ce n'était même pas une contravention pour fins de déneigement: la preuve, j'ai eu d'énormes difficultés à ouvrir les portières de mon véhicule en raison de la quantité de neige accumulée depuis quelques jours.

Serait-ce un "mot de bienvenue" aux touristes qui investissent de l'argent dans la région en plus d'en faire

la promotion? J'en doute fort parce que c'est plutôt un moyen de faire fuir les touristes à jamais. Quant à moi, le prix de cette contravention est la dernière somme d'argent que je dépense dans cette région qui s'avère beaucoup moins hospitalière que dans la période où j'y ai moi-même habité...

ROMÉO GAINARD

"Quand les hommes vivront d'amour"

(Réflexion) - Quand les hommes vivront d'amour, ma soeur, mon frère, ce ne sera pas sur la terre, à moins qu'un miracle ne se produise. Avec la constante menace de l'énergie nucléaire, les jeunes, les aînés, les plus vieux, tous sont effrayés (le mot n'est pas trop fort) à l'idée de cette catastrophe mondiale qui plane au-dessus de nos têtes. Les gouvernants des nations vont-ils s'arrêter, se parler, mettre un peu d'humanisme dans leurs décisions fin de s'entendre sur un sujet aussi explosif?

Attendrons-nous les bras croisés que le processus de destruction se déclenche? Que pouvons-nous faire: prier, se lamenter, agir? À chacun sa décision! Et, peut-être que les hommes pourront vivre d'amour et en harmonie avec la terre...

AGNÈS T. QUIRION

Les jeunes conservateurs appuient Fernand Grenier

Récemment, dans Mégantic - Compton - Stanstead, une association de jeunes progressistes conservateurs voyait le jour. En regroupant surtout des militants de la région immédiate de Lac-Mégantic, l'association n'a pas tardé à susciter l'intérêt des jeunes.

Le principal but que nous nous sommes donné vise à nous sensibiliser davantage à la politique fédérale. Sous la bannière du Parti Conservateur, nous sommes confiants, d'une part, d'espérer un avenir meilleur, et d'autre part, nous souhaitons la disparition d'un gouvernement inerte face à la pénible situation que nous avons à vivre, chaque jour, partout au pays... en commençant dans notre propre comté.

Pour arriver vraiment à nos ambitions, nous avons unanimement opté par une équipe dynamique, gagnante: Brian Mulroney - Fernand Grenier.

Nous croyons qu'à l'instar de son chef, qui est prêt à apporter une attention toute particulière à l'avenir des jeunes, Fernand Grenier pourra pleinement nous satisfaire. En un mot, avec le Parti Conservateur, nous sommes assurés d'une meilleure compréhension et d'une représentativité plus efficace.

Nous profitons ici de l'occasion pour inviter d'autres jeunes intéressés à venir rejoindre nos rangs. Un premier geste concret nous est demandé le dimanche 11 décembre à 13 heures, à la salle le "Grand R" d'Ascot Corner: nous supporterons en très grand nombre notre candidat Fernand Grenier. Il y va de notre avenir.

ROBERT COUTURE
5383 rue Frontenac
Lac-Mégantic

La porno et nous

Par le biais de la pornographie, les impudiques s'affichent au grand jour, sans honte ni gêne au visage. Nous gémissons devant les conséquences qu'elle entraîne: familles divisées, enfant abandonnés, sacrifiés... Étrange civilisation, où le petit enfant n'est plus en sécurité dans le sein de sa mère, on lui refuse le droit de vivre; les parents organisent eux-mêmes le massacre. Les promesses sacrées à la vie, à la mort ne sont plus à la mode; le mariage est tombé en désuétude. La femme réduite à objet de désir, subit de plus en plus la domination de l'homme et le harcèlement sexuel. Nos écoles sont devenues neutres pour la plus grande partie; on y impose l'éducation sexuelle, à partir de l'âge le plus tendre, les tout petits n'ont plus d'enfance.

A tout cela on a attaché le mot ronflant d'Évolution. De mensonges en mensonges, les forces du mal écrasent tout idéal, toutes valeurs morales. Et devant notre tolérance et notre mutisme, l'audace n'a plus de bornes. Les apôtres de la sexualité n'en sont-ils pas rendus à jeter le ridicule sur la religion, les prêtres, l'Église?.. Cela, bien sûr n'est que de l'auto-défense. Dans le plein jour, les fanfaronnades vont bien, mais que la nuit vienne, alors quelque chose gravouille au dedans. La conscience ne démissionne jamais tout-à-fait.

Nos derniers soutiennent des réseaux de radio et de télévision qui nous servent si souvent des projections pornos qui sont inacceptables. Nos auteurs contemporains auraient-ils troqué l'esprit et le souci de l'originalité contre l'unique objectif sexualité?

Gémir n'est pas suffisant, agir est plus efficace! Nous sommes encore un très grand nombre de chrétiens qui n'ont pas décroché de la morale. Comme tels nous avons le droit d'être respectés. Ce droit nous le réclamons aujourd'hui, nous l'exigeons.

Colette Allard

Un très grand choix de fournaises chez votre spécialiste

Entreprise

Annexe au bois

Système à l'huile déjà existant

PSG 2000
Bois avec ventilateur
Bois et électricité avec ventilateur

Summeraire
Annexe au bois
Bois avec ventilateur et bois et électricité avec ventilateur

ENEZ RENCONTRER NOS
CONSEILLERS CHEZ

Les Cheminées
Michel Doyon

Foyers, cheminées préfabriquées, portes et accessoires de foyers, poêles et articles de décoration, foyers et cheminées de briques ou pierres.

VENTE ET REPARATION ESTIMATION GRATUITE

Galeries de Thetford, tel.: 335-5350



MICHEL DOYON
Propriétaire



SERGE LANGLOIS
Conseiller



YVAN DOYON
Conseiller

Il faut arrêter de prendre son auto pour un bateau en transformant son pare-brise en un hublot



ligue de sécurité
du québec

C'est un de ces matins où le froid vous pénètre, le vent souffle et la température est très basse. Quant au coefficient de froid, on préférerait ne pas avoir à en parler.

Les vitres sont couvertes de glace. Alors, vous êtes tentés de ne gratter que juste assez de surface pour vous "en tirer".

Vous vous dites que le dégivreur et le soleil feront le reste en roulant... La ligue de sécurité du Québec vous rappelle que cette manière de "s'en tirer" a, selon un rapport de police, tué une fillette, il y a quelque temps, dans un petit village du Québec.

Un camionneur aurait essayé de "s'en tirer" en roulant de cette façon.

Combien d'entre nous prenons ces quelques minutes supplémentaires nécessaires pour vraiment nettoyer nos vitres et miroirs?

Il ne suffit plus de "s'en tirer". Il faut arrêter de PRENDRE SON AUTO POUR UN BATEAU EN TRANSFORMANT SON PARE-BRIS EN HUBLOT.

La ligue de sécurité du

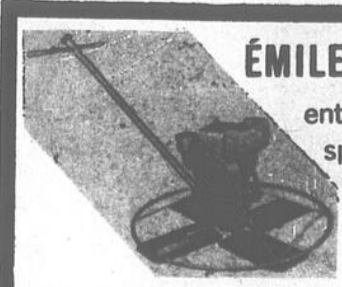
Québec vous demande de vous assurer que votre vision soit libre et vaste avant que votre véhicule ne se déplace d'un seul centimètre. Cela signifie de gratter et de nettoyer à fond toutes les vitres et les miroirs de votre voiture.

Afin de sauver votre vie et celle des autres, devenez un adepte de la "gratouille".

Pourquoi attendre qu'une expérience malheureuse vous fasse la leçon?

Dans le doute... renseignez-vous, n'essayez plus de vous "en tirer".

C'était un message, non c'était une supplication, de la Ligue de sécurité du Québec.



ÉMILE GOSSELIN
entrepreneur
spécialisé

FINITION
DE BÉTON

St-Sébastien

(819) 652-2896



d'accord!

avec

NOËL LANDRY

**"D'accord
pour la
relance
de nos
forêts"**



Avec Noël Landry Mégantic-Compton profitera pleinement du nouveau programme québécois de reboisement. La production sera portée à un rythme de 10 millions de plants par année, créant ainsi des centaines d'emplois saisonniers.

Noël Landry s'engage à revitaliser notre industrie de bois de construction en développant de nouveaux marchés pour nos entreprises.

Noël Landry négociera des droits de coupe pour stimuler notre industrie forestière.

Noël Landry verra à ce que nos usines, nos papeteries et nos moulins à scie soient mieux approvisionnés de façon à protéger nos emplois dans ce secteur.



**"D'accord pour la relance
de notre agriculture"**

Noël Landry défendra les politiques nous permettant d'atteindre un niveau plus élevé d'autosuffisance dans le secteur agro-alimentaire.

Noël Landry verra à ce que Mégantic-Compton participe activement au programme d'amélioration des troupeaux de bovins de boucherie.

Noël Landry verra à encourager et à promouvoir la relève agricole.

Avec Noël Landry, les agriculteurs du comté s'assurent d'une présence et d'un défenseur à l'Assemblée nationale.



**"D'accord
pour la
relance
de l'emploi"**

Noël Landry participera activement à la réorientation du système d'aide sociale pour permettre aux bénéficiaires de Mégantic-Compton de réintégrer le marché du travail. Une partie importante des sommes consacrées à l'aide sociale servira désormais à la formation tant à l'école qu'en entreprise, ou à la création d'emplois communautaires durables.

Noël Landry profitera pleinement du programme gouvernemental d'aide à l'innovation pour favoriser l'implantation de nouvelles entreprises dans notre région.

Noël Landry valorisera le rôle des travailleurs.

Noël Landry créera un climat de confiance et de participation entre les intervenants économiques: entrepreneurs, gouvernements, travailleurs, groupes, sociaux, etc.

**Lundi le 5 décembre
votons**

NOËL LANDRY | **X**

Pour les deux prochaines années

**On n'a pas les moyens de
rester dans l'opposition**



Parti Québécois
Le parti des Québécois

MÉGANTIC-COMPTON

Explications satisfaisantes du ministre Léonard aux maires de l'Estrie

- La loi 38 serait adoptée avant Noël;
- Nouveaux programmes de Corvée réparation et Corvée rénovation;
- Démarrage et accélération du Programme d'Assainissement des Eaux avec financement additionnel

par Émile Ducharme

Le Ministre des Affaires municipales, Monsieur Jacques Léonard, rencontrait les maires de la région de l'Estrie jeudi le 17 novembre 1983 à Sherbrooke pour discuter du projet de loi 38 sur la participation gouvernementale au financement des municipalités. Par ce projet de loi 38, le Québec pourrait redistribuer à toutes les municipalités québécoises les subventions "illégalles" et discrétionnaires d'Ottawa aux municipalités. Le Ministre Léonard exposa l'attitude du Québec envers les municipalités qui, avec la loi 57, leur assuraient une autonomie de revenus. Par un pacte fiscal le Québec accordait près de 100% l'exclusivité des revenus de taxes foncières au monde municipal et il s'engageait à payer des en-lieux de taxes sur ses propriétés. Le Ministre ajouta qu'un conseil municipal peut mieux juger de ses dépenses parce qu'il peut mieux étudier l'ampleur de ses revenus autonomes. Le Ministre mentionna l'attitude d'Ottawa qui le 12 novembre 1980 mettait fin aux ententes intervenues entre Québec et Ottawa relativement aux programmes d'aide aux équipements communitaires (P.A.E.C.). Depuis, Ottawa multiplie les interventions directes, unilatérales et discrétionnaires aux municipalités québécoises de son choix. M. Léonard explique que l'article 92 de l'Acte de l'Amérique du nord britannique décrète que les affaires urbaines et les affaires locales sont du ressort exclusif des provinces canadiennes. Au Québec, comme l'a rappelé monsieur Léonard, la position des divers gouvernements a toujours été la même, peu importe le parti au pouvoir, que ce soient les régimes Duplessis, Lesage, Johnson, Bourassa ou l'administration Lévesque: pas d'intervention fédérale en affaires municipales et urbaines. Le ministre ajouta qu'Ottawa refusait toutes les invitations du Québec à signer des ententes bipartites pour combler les besoins des municipalités québécoises, qu'il en perturbait l'administration municipale par le biais de subventions illégales et qu'il n'octroyait de telles sommes qu'à certaines municipalités qui n'avaient pas à se qualifier



Des maires de la M.R.C. du Granit photographiés avec le Ministre Jacques Léonard: de gauche à droite: MM. Lorenzo Michaud, maire de St-Sébastien et préfet suppléant; Antonin Pelchat, maire de St-Romain; Hilaire Lemieux, maire d'Audet; Émile Ducharme, maire de Lambton; le Ministre Jacques Léonard; Léon Ducharme, maire de Frontenac et préfet; Jean-Luc Lamontagne, maire de St-Ludger; Bernardin Gagnon, maire de Risborough Marlow; Jean-Paul Bédard, maire

selon des critères. M. Léonard continua en disant qu'aujourd'hui, le gouvernement du Québec doit en toute solidarité, faire front commun avec l'immense majorité des municipalités de son territoire qui administrent leurs ressources fiscales en respect des lois et qu'il doit donc s'équiper, avec le projet de loi 38, pour retenir l'équivalent des montants versés illégalement par Ottawa et les investir dans un fonds spécial de distribution destiné à l'usage de toutes les autres des 1,600 municipalités du Québec. Au nom de l'équité pour tous les partenaires et d'une saine gestion des fonds publics, le ministre des Affaires municipales est convaincu qu'on pourra ainsi garantir l'efficacité de la fiscalité municipale québécoise et amener ultimement Ottawa à procéder de façon rentable en signant, comme il l'avait toujours fait auparavant, des ententes au service de toutes les municipalités du Québec. Aux quelques intervenants, le Ministre Léonard mentionna que la loi projetée s'appliquait depuis

de Woburn; Joseph Fortier, maire de Ste-Cécile; Gilles Godbout, maire du Lac Drolet et Jean-Denis Turgeon, maire de Notre-Dame des Bois.



son dépôt le 21 juin 1983, qu'il prévoyait qu'elle serait adoptée avant Noël et exprima sa ferme intention de faire respecter cette loi. Il fit part qu'il anticipait une signature d'ententes avec le Ministre fédéral John Roberts pour le plus grand bien-être de toutes les municipalités du Québec. Le Ministre Léonard mentionna que le programme Corvée Habitation se continuait et qu'il y aurait deux nouveaux programmes: Corvée réparation et Corvée rénovation dont tous les détails seront annoncés prochainement. M. Léonard exposa qu'il avait présenté un projet d'ententes au ministre John Roberts portant sur 4 volets: l'Assainissement des eaux payé à 82% par Québec et que le fédéral paie le 18% auparavant supporté par les Municipalités afin qu'elles ne supportent que le coût du fonctionnement; 2e volet, le programme Païra, que

pour les petites municipalités de 5000 ou moins, proposé au fédéral d'assumer le même montant que Québec, soit 45,000,000 chacun. Les autres volets furent les emplois temporaires et les équipements de loisir. Le Ministre Léonard a aussi ajouté deux autres volets: Centre-ville et récupération-recyclage des déchets et il fit part qu'il attendait la réponse fédérale. M. Léonard mentionna qu'il est très intéressé à un démar-

rage rapide et à l'accélération du Programme d'Assainissement des Eaux, avec un financement additionnel, pour créer des emplois.

En terminant, le Ministre Léonard cita l'article 20 de la Loi constitutive du Ministère des Affaires inter-gouvernementales qui fut adoptée en 1974

sous Monsieur Bourassa: "Aucune corporation municipale ne peut, sous peine de nullité, négocier ou conclure des ententes avec le gouvernement du Canada, celui d'une autre province, un gouvernement étranger ou un ministère ou un organisme de l'un de ces gouvernements".

Participation des Hebdomadaires Régionaux à la relance économique

Pour la première fois au Québec, un supplément économique pénètre, en une seule édition, 65% des foyers.

Il s'agit d'une publication spéciale intitulée NOTRE ECONOMIE, distribuée gratuitement à tous les domiciles desservis par les éditeurs membres des HEBDOS REGIONAUX.

Conçu dans le but d'informer l'ensemble de la population sur la nature des dossiers économiques les plus importants, ce supplément traite, de thèmes variés et complémentaires.

Ces thèmes sont: éducation, jeunesse, leadership, syndicalisme, politique, communications, concertation, téléma-

que, micro-informatique, exportation de produits et services québécois, vulgarisation, marketing, situation économique, santé et sécurité et intégration des personnes handicapées.

A ce contenu rédactionnel, s'ajoutent 8 pages d'information sur la politique de relance du Gouvernement du Québec.

En publiant NOTRE ECONOMIE par le biais de leur Association, les éditeurs de la presse régionale participent à leur manière à la relance de l'économie du Québec.

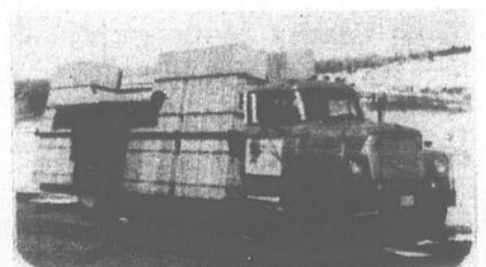
Avec un tirage de 1,568,000 exemplaires, NOTRE ECONOMIE est un des plus importants véhicules de presse écrite au Québec.



Les termes **stade** et **stage** sont souvent confondus dans l'usage courant. Le terme **stage** désigne un temps ou un séjour, obligatoire ou volontaire, de préparation, de formation ou de perfectionnement; par exemple: un **stage** de trois mois en Belgique. Le terme **stade** quant à lui désigne une période distincte d'un déroulement. Ainsi dira-t-on "à ce **stade** des négociations", et non "à ce **stage** des négociations".

CONSTRUCTIONS PATRICK BOUCHER enr.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL



POUR TOUS GENRES DE FONDATIONS: résidentielle, commerciale ou industrielle...

CONFIEZ VOS TRAVAUX À UN EXPERT qui effectuera vos travaux à des PRIX COMPÉTITIFS pour une QUALITÉ SUPÉRIEURE

Constructions Patrick BOUCHER enr.

Té. 1 (819) 583-0150

AUDET

Maintenant équipées pour citernes à purin circulaires

Estimation gratuite sans frais de transport dans un rayon de 50 milles

LAFONTAINE & Fils EXCAVATION

Raymond LAFONTAINE, président
CONTRACTEUR EN EXCAVATION

CAMIONS - BACHO - BULDOZER - PELLES SUR CHENILLES - NIVELEUSES
GRAVIER - SABLE - TERRE - TRAVAUX AGRICOLES OCTROYÉS
CHAMPS D'EPURATION - FOSSES SEPTIQUES EN BETON
CREUSAGE et FONDATIONS de MAISON - TERRASSEMENT

ESTIMATIONS GRATUITES

2900 rue Laval Nord - LAC-MEGANTIC

COMPOSEZ 583-3335



Chez les Riverains du Lac Drolet

A la fin d'une année bien remplie, il est bon de faire un retour sur cette période de temps où des activités plus intenses ont été vécues par les Riverains.

Cela nous permet de corriger des erreurs et de penser des projets toujours plus intéressants.

Le comité de direction aime considérer cinq items plus importants des réalisations de la saison 1983.

1- La "REGENERATION DES RIVES" du

début de mai, journée de plantation de 2000 arbustes, soit cornouillers, spirées, saules arbustifs, myriques baumiers, vignes de rivage - 24 frênes et vinaigriers.

Pourquoi? Parce que c'est le moyen de prévenir l'érosion, le réchauffement de l'eau tout autant que de contrer la pousse intense de plantes aquatiques et l'envasement. Cette phase de "Programme des Lacs"

relativement bien réussie, n'est pas encore tout

à fait comprise. Bien sûr, il en coûte de réduire une belle pelouse qui s'étend du chalet jusqu'à la rive et qui, de plus, a coûté des sous. C'était pourtant bien à la mode, il y a trente ans. Les eaux du lac étaient limpides à cette époque-là. C'est changé... pourquoi?? Il faut reboiser.

2- L'Assemblée annuelle... Nous la vivons avec un déjeuner qui favorise l'échange. Et nous souhaitons une assistance plus nombreuse. Cha-

cun connaîtrait les activités de l'année, aurait son mot à dire et recevrait une écoute attentive.

Donc, l'an prochain, un rendez-vous.

3- La REUNION D'INFORMATION. C'était au programme. Et ça n'a pas été réalisé, vu les multiples obligations de chacun.

Nous l'avons remplacée par la journée de bouturage.

4- AUTRES BUTS REALISES: Notons que le comité de direction a réfléchi sur les sujets suivants afin d'apporter les corrections nécessaires dans les meilleurs délais.

Il s'agit de corrections de fosses septiques, le déboisement excessif, le remblayage, les embarcations motorisées.

Demande a été faite au Conseil municipal de faire respecter les règlements concernant les aménagements d'embarcadère.

Sur tous ces items ci-haut nommés, il y a place à l'amélioration. Plus d'informations hâteront les processus de corrections des efforts en ce sens, sont souhaités.

5- Terminons avec la journée de bouturage, le 29 octobre dernier, qui a connu un franc succès.

C'est ainsi que sous la direction de Monique Labelle et Michel Desilets, ingénieurs de l'environnement, trente riverains sont venus ce samedi, de 9 heures à 4 heures, pour préparer des boutures. L'équipe a fait un bon travail: un chiffre formidable: 16,000 cornouillers et 17,000 spirées.

Ces boutures seront

L'Écho de Frontenac, mardi, 29 novembre 1983 - A-9

mises en pots et cultivées dans des serres. Au bout de 2 ans, elles seront redonnées pour être plantées, au bord des lacs et des rivières lesquels reprendront leur aspect naturel. Notre journée s'est passée dans une atmosphère de détente et de joie, avec un dîner aux fèves au lard, préparé par les directrices, aidées du comité de direction pour l'organisation l'accueil.

Nous disons merci à tous ces gens qui ont contribué au succès de cette journée toute de travail, d'information, de récréation en plus d'aide financière qui permettra d'autres activités aux Riverains. On vous a priés de recommencer l'an prochain... sans doute.

Remercions aussi tous ceux qui répondent à l'invitation d'être mem-

bre de l'Association, c'est le moyen pour vivre efficacement. Un \$5. est minime pour aider l'équipe responsable qui donne beaucoup de temps et de réflexion à une cause aussi bénéfique que la protection du lac Drolet. Quelques riverains ont oublié ce geste... nous les attendons...

Reste en cours: l'étude hydrique.

En attente pour l'hiver: le congrès et peut-être un projet??? La réalisation de l'une ou l'autre activité dépend toujours du dynamisme de l'équipe.

Dès que nous connaîtrons les résultats de l'étude hydrique, nous publierons les résultats.

De votre comité de direction.

Par Jeanne Lessard, secrétaire.

Régie des rentes du Québec

CHANGEMENTS AU RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC

Pour mieux respecter le choix de chacun

La récente réforme de la loi sur le régime de rentes du Québec accorde aux Québécois une protection plus souple, qui s'adapte mieux à la situation de vie de chacun.

Cette loi entre en vigueur le 1^{er} janvier 1984.

Nous vous rappelons que, pour obtenir une prestation du Régime de rentes du Québec, vous devez remplir l'une des demandes disponibles dans les caisses populaires et les bureaux de la Régie des rentes.

LA RENTE DE RETRAITE Retraite flexible entre l'âge de 60 et de 70 ans

Les personnes participant au Régime de rentes du Québec auront désormais le choix de prendre leur retraite à n'importe quel moment entre leur 60^e et leur 70^e anniversaire. La rente de retraite normale, calculée selon la méthode actuelle, sera payable à ceux qui prendront leur retraite à 65 ans. Cependant, si vous prenez votre retraite avant ou après cet âge, votre rente sera diminuée ou augmentée à raison de 1/2 % pour chaque mois (6 % par année) qui précède ou qui suit votre 65^e anniversaire. Ainsi, le fait de prendre votre retraite à 60 ans vous donnera droit à une rente égale à 70 % de votre rente normale. Inversement, si vous attendez l'âge de 70 ans pour prendre votre retraite, votre rente sera égale à 130 % de votre rente normale.

Notez que, si vous n'avez pas 65 ans, il faut avoir cessé de travailler pour avoir droit à votre rente de retraite.

LA RENTE D'INVALIDITÉ Conditions d'attribution plus souples

La nouvelle loi permet le versement de la rente d'invalidité aux personnes de 60 ans ou plus qui, à cause de leur état de santé, ne sont plus en mesure d'exercer leur emploi actuel.

Les personnes de moins de 60 ans pourront avoir droit à la rente si elles ne peuvent plus exercer tout emploi véritablement rémunérateur.

LA RENTE DE CONJOINT SURVIVANT Montant plus élevé qu'auparavant pour les personnes âgées de 55 à 64 ans Remariage sans perte du droit à la rente

Dès janvier 1984, les personnes âgées de 55 à 64 ans qui reçoivent une rente de conjoint survivant (veuf, veuve) toucheront une augmentation d'environ 73 \$ par mois.

De plus, les rentes de conjoint survivant continueront d'être versées aux personnes qui se remarient, quel que soit leur âge. Les rentes dont le versement a cessé à la suite d'un remariage seront remises en paiement sur demande.

Vous voulez en savoir davantage?
N'hésitez pas à nous téléphoner ou à nous écrire.

CHICOUTIMI 50, rue Racine Est G7H 1P6 Tel.: (418) 549-2684	QUÉBEC 1000, route de l'Église Case postale 5200 G1K 7S9 Tel.: (418) 643 2181
DRUMMONDVILLE 147, rue Lindsay J2C 1N7 Tel.: (819) 472-3357	RIMOUSKI 92, 2 ^e Rue Ouest G5L 8B3 Tel.: (418) 722-3526
HULL 167, rue Wellington J8X 2J3 Tel.: (819) 770-6165	ROUYN 33, rue Gamble Ouest J9X 2R3 Tel.: (819) 762-0941
MONTREAL 1055, boulevard Dorchester Est Case postale 1055 Succursale • C H2L 4T6 Tel.: (514) 873-2433	SHERBROOKE 1680, rue King Ouest J1J 2C9 Tel.: (819) 569-9575
	TROIS-RIVIÈRES 1055, boulevard des Forges Bureau 140 G8Z 4J8 Tel.: (819) 378-4519

Québec



A la
TABLE
du
CONSEIL

TRANS-AUTONOMIE - En 1984, la Ville de Lac-Mégantic s'impliquera à nouveau dans le financement du transport adapté pour les personnes handicapées en versant un montant de 8,669\$ à titre de contribution municipale. Cette contribution, additionnée aux montants versés par les autres municipalités participantes, Frontenac, Milan, Nantes, Notre-Dames des Bois, Piopolis, Ste-Cécile, St-Sébastien et Woburn, et ajoutée aux revenus provenant des passagers, représentera 25% des prévisions budgétaires totales de 59,279,555\$. Le ministère des Transports subventionne ce service à 75%.

PROPORTION MÉDIANE - Le sous-ministre aux Affaires municipales, Patrick Kenniff, a informé le conseil de ville qu'il avait approuvé la proportion médiane de la valeur foncière réelle des unités d'évaluation et le facteur comparatif du rôle d'évaluation, tel que préparé par l'évaluateur municipal, Albert Bisson, qui s'établissent comme suit: 100% de proportion médiane de 1.00 de facteur comparatif.

NOUVEL ÉVALUATEUR - Le maire Jean Lessard a quelque peu décontenancé les représentants de la Ligue des Propriétaires de maisons à revenus de Lac-Mégantic, présents dans la salle, en annonçant que l'évaluateur municipal Albert Bisson avait choisi de ne pas renouveler son contrat pour 1984, et que le poste venait d'être confié à M. Patrick Blouin.

A l'enthousiasme affichée par le maire Lessard, contrastait la désapprobation qui pouvait se traduire dans les propos tenus par le président de la ligue, M. Serge L. Parent. "Nous ne sommes pas satisfaits de la façon dont cet homme nous a traités dans le passé, et considérez-vous comme avertis que nous ne tolérerons pas d'erreurs de sa part" a lancé M. Parent. À l'Hôtel de Ville, autant Albert Bisson est considéré comme un évaluateur modéré, capable de transiger avec les contribuables lésés dans leur évaluation foncière, autant Patrick Blouin est perçu comme le défenseur des intérêts de la municipalité, d'abord! Le maire Lessard s'est même départi de son calme habituel, au plus fort de l'échange avec le président de la ligue, pour déclarer que la municipalité n'aurait pas autant de remboursements à effectuer à des contribuables qui ont eu gain de cause contre la ville si le travail de l'évaluateur Bisson avait été mieux fait. Et le conseiller Guy Théberge de conclure... "Si notre nouvel évaluateur Blouin n'est pas bon pour la ligue des propriétaires, il faut croire qu'il est bon pour la municipalité!" Le contrat de Blouin prévoit une rémunération annuelle de 27,000\$.

PRIME - La ville a encaissé un chèque au montant de 15,937\$ émis par le ministre des Affaires Municipales, Jacques Léonard, et représentant une partie de l'aide financière de 50,400\$ accordée dans le cadre du Programme d'initiatives municipales pour l'emploi.

Edmonton, à l'âge de 22 ans, a droit à des funérailles militaires dans sa paroisse natale. Une escorte d'honneur militaire précédait le cercueil monté sur un canon de l'armée canadienne.

NOYADE - Une adolescente de 16 ans de La Guadeloupe, Céline Bernard, se noie vers 23h45 un samedi soir lorsque l'automobile dans laquelle elle prenait place a défoncé la mince couche de glace qui recouvrait un lac artificiel, après avoir échappé à la maîtrise de son conducteur.

IL Y A VINGT ANS

Lac-Mégantic offre à l'Hydro-Québec de vendre les systèmes de production et de distribution du réseau électrique, transaction qui s'effectuera à la suite des engagements du gouvernement provincial décrits dans une lettre du ministre René Lévesque. ---Lac-Mégantic figurera à l'émission télévisée "Ville et Vedettes": le conseil charge M. Wilfrid Fortin d'organiser l'émission. ---Mme Anatole Bouffard est élue présidente des Dames Libérales de Frontenac, succédant ainsi à Mme Gérard Bussière. ---La mort tragique du président des Etats-Unis John Kennedy plonge la population entière dans un deuil profond. Il est mort sous

les balles d'un assassin le vendredi 22 novembre 1963.

IL Y A TRENTE ANS

Deux enfants meurent dans deux tragédies de la route: Aline Boulanger, 3 ans de Audet, frappée par une camionnette au moment où elle traversait la chaussée, ainsi que Roch Alban Lachance, 4 ans, de St-Samuel fauché par une camionnette alors qu'il jouait dans le chemin. ---M. Paul-E. L'Heureux est réélu président de la Société Musicale de Lac-Mégantic.

IL Y A QUARANTE ANS

M. Alfred Grondin fait

une chute et se fracture deux côtes. ---Le procureur Henri Laporte préside une assemblée régulière du conseil à laquelle sont présents les échevins Irenée Mercier, Denis Lemay, Cyrille Blais, Emile Cloutier, Welli Gagnon et Etienne Chartier, ainsi que le greffier D.L. Lippée. ---La troupe Tommy Dufresne donne une soirée à la salle paroissiale.

IL Y A CINQUANTE ANS

M. Joachim Roy de Ste-Cécile prononce une intéressante causerie devant les membres de l'U.C.C.

Echos d'il y a dix ans

[de notre édition du 28 novembre 1973]

VOIE D'ÉVITEMENT

-Déjà, il y a dix ans, on

parlait au conseil municipal de demander au Canadien Pacifique de prolonger la voie d'évitement jusqu'au parc industriel pour rencontrer les besoins en transport des industriels locaux.

INCENDIE - Six personnes sont jetées sur le pavé à la suite de l'incendie dans la propriété de M. Louis Gosselin de Lac-Drolet.

FUNÉRAILLES MILITAIRES - Le caporal Renaud Lacroix de Milan, décédé au cours d'un accident dans les Forces Armées Canadiennes à

COURCELLES

Caisse de Noël: Voici les noms des gagnants de la promotion "Caisse de Noël" de la Caisse Populaire de Courcelles: Jacqueline Ferland (40\$), Laurette Roy (25\$), Lis Fortier (15\$), Jean-Mari Arseneault (5\$), Francine Fortier (5\$), Henri Paul Gosselin (5\$), et Hélène Rouillard (5\$).

FERNAND BRETON annonce l'association avec son fils Louis pour opérer sous le nom de **F.J. BRETON INC. Entrepreneur Général en construction**
Commerciale - Résidentielle - Industrielle
Rénovations de tous genres
Les années d'expérience et la compétence sont une garantie de satisfaction
rue Principale - STORNOWAY
Tél. (819) 652-2211 ou (418) 486-7519 652-2725

Pièces, ventes et réparations

Machinerie agricole et industrielle



EQUIPEMENT



1009, Boul. Lacroix
Ville St-Georges Est, Beauce

JACQUES FORTIN

Représentant

tél.: rés. (418) 228-4160

Bur.: 228-2001



L'hiver approche...

Pensez... pneus
Pensez...

LA RECHAPERIE enr.

MANUFACTURIER DE PNEUS RECHAPÉS

Vente de PNEUS NEUFS et RECHAPÉS
par un personnel d'expérience



Bien oui, mon jeune et pour moins que la moitié du prix!

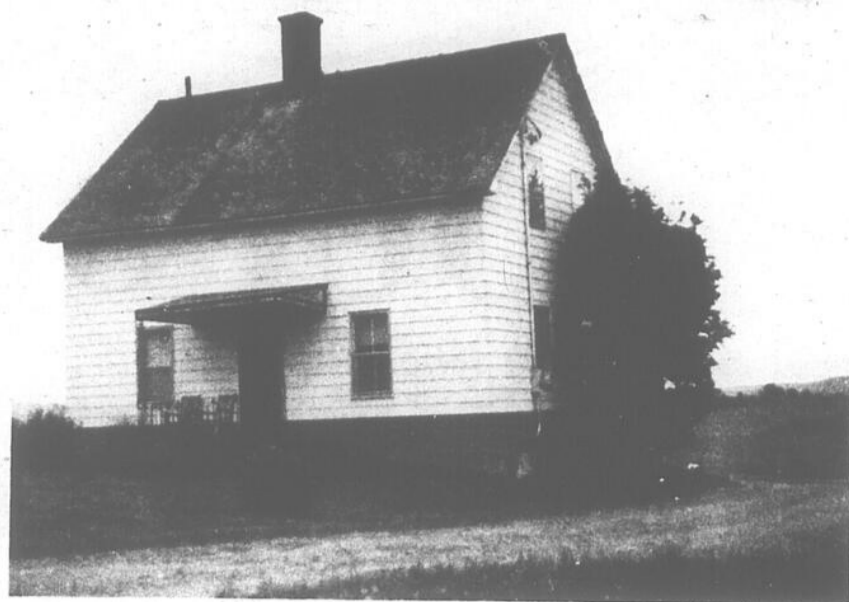
- PNEUS neufs et rechapés
- ALIGNEMENT de ROUES
- BALANCEMENT à l'électronique

Même semelle, même qualité, même garantie!

Ouvert le SAMEDI durant tout le mois de NOVEMBRE

6232 Salaberry Lac-Mégantic 583-1614

avec carcasse Michelin disponible, garanti comme du neuf



Maison construite par M. Joseph Bilodeau, vers 1910, sur le lot 6, rang 4, canton de Spaulding. Celui qui a colonisé ce lot bien avant 1900, est M. Philippe (Pit) Veilleux, semble-t-il, il fait partie du premier conseil Municipal de Audet, à titre de conseiller, à compter du 11 janvier 1904. Après le

départ de M. Philippe Veilleux, qui a aussi résidé, sur le lot 8, rang 3, son frère, M. Auguste Veilleux, après avoir ouvert le lot 3, rang 4, est venu résider pour une courte période, sur la ferme naissante de son frère, Philippe.

En 1906, M. Joseph Bilodeau, (fils de Esdras),

de St-Ephrem de Beauce, achète les lots 6 et 7, du rang 4. La deuxième école de ces rangs était

un camp de bois rond, ou maison assez rustique, cela après le départ des frères Veilleux. Après la construction de la maison que vous voyez, les cours élémentaires se donnaient dans la vaste résidence de M. Joseph Bilodeau, cela au moins, jusqu'en 1915, année de l'achat d'un terrain, sur le coin de la ferme de M. Joseph Lacroix, en face de celle de M. Joseph Bilodeau. Cette fois, une vraie école a été construite, celle-ci a été utilisée fort longtemps, puisque les élèves de ces deux rangs populeux, ont fait leur cours élémentaire à cet endroit et cela, de 1915 à 1950, ou à peu près.

Après avoir vécu pendant fort longtemps sur cette ferme mise à profit

par cette nombreuse famille, M. et Mme Joseph Bilodeau, devenus assez vieux, même s'ils étaient encore actifs, ont résolu d'aller demeurer au village de Audet, cela vers 1950. Depuis, le dernier des fils de cette importante famille, M. Hubert Bilodeau, a habité cette maison et il cultive toujours avec un succès certain l'ancienne ferme de son père. L'ordre et la propreté continue de resplendir avec éclat et la même minutie, autour de cette ancienne résidence toujours coquette, en 1983. Depuis peu cependant, la famille Hubert Bilodeau, s'est portée acquéreur de l'ancienne école des rangs 3 et 4. Cette dernière, même si elle est jolie et très solide, n'a pas été utilisée très longtemps, après 1950.

SALON BENOÎT
3 COIFFEURS À VOTRE SERVICE
Lorraine, Sylvie et Benoît
AVEC ou SANS RENDEZ-VOUS
4771 Laval 583-2360

Édition spéciale

notre économie

Histoire de St-Hubert de Audet

par: GASTON GRENIER

Les conservateurs de Sir P.-Evariste Leblanc et de M. J.-Mathias Tellier, respectivement chef du parti et chef de l'opposition, ont cependant apprécié l'aide reçue de ces deux anciens libéraux, qui se retrouvent députés oppositionnistes, à Québec. Avec régularité, on assiege et conteste le parti libéral au pouvoir, encore très puissant. Depuis l'arrivée des nouveaux assaillants, les délibérations de la Chambre sont colorées et il y a de l'action, on ne termine pas toujours très tôt le soir. De plus, les ministériels se font chauffer les oreilles parfois, on n'est pas constamment d'excellente humeur. Il y a aussi de l'animosité, les libéraux n'ont pas oublié encore la défaite personnelle de leur chef dans St-Jacques. Après avoir fondé en 1910 le Devoir, pour être depuis directeur de ce journal, M. Bourassa a continué de scruter les dossiers politiques. Toujours en 1910, Bourassa a fait battre le candidat de Laurier en élection partielle dans Drummond-Arthabaska, le comté premier de Laurier, ainsi que le comté natal de Me Armand-R. Lavergne. Même en étant députés provinciaux, ces deux rebelles devenus indépendants, surveillent aussi la scène fédérale car l'agitation nationaliste qui se prépare, leur font regretter d'être retenus à la Législature, ni l'un ni l'autre ne reprendra son siège à Ottawa, à moins de démissionner encore cette fois. C'est impensable, on a tellement besoin d'eux, à Québec, ils décident de demeurer près de Gouin.

Le groupe des nationalistes, qui pour la plupart sont des élèves, ou des admirateurs de Bourassa, aborde la campagne électorale de 1911, avec une témérité qui inquiète Laurier. La défaite de Me J.-Edouard Perreault, avocat, dans Drummond-Arthabaska, les a manifestement stimulés, car ce dernier était un fort candidat libéral. Dans ce groupe de jeunes candidats nationalistes, appuyés en sourdine par les conservateurs, se trouvent plusieurs hommes qui ont de la valeur, sinon beaucoup de couleur et de bravoure. Plusieurs candidats libéraux sont inquiets, il faut cette fois soutenir un siège en règle, la lutte est si vive, qu'aucun observateur ne peut prédire l'issue de cette bataille mémorable et toujours célèbre en 1983.

L'assemblée contradictoire de St-Hyacinthe est peut-être la plus vive de toute la campagne électorale de 1911. Le parti libéral est représenté par deux ministres et non des moindres, puisqu'il s'agit de l'Hon. Rodolphe Lemieux C.R. et de l'Hon. Henri-S. Béland M.D., ils ont eu à affronter le chef et le prince des nationalistes, M. Henri Bourassa, toujours turbulent et superbe, ainsi que le vicairé préféré de ce dernier, Me Armand-R. Lavergne, avocat criminaliste de renom bien connu, déjà célèbre à l'âge de trente et un ans. Ces quatre intrépides jouteurs ont acquis leur renommée respective, grâce à leurs exploits à la Chambre des Communes et sur les estrades électorales. On vient de tous les coins de la province pour assister à ce duel oratoire, qui avant son déroulement, était déjà passé à l'histoire.

Un peu partout, des spectacles de moindre envergure ont fait, en 1911, la joie et les délices des amateurs d'éloquence classique, ou populaire, teintée de violence politique et riche d'embarras pour les adversaires. Ces tentatives pour attaquer ou se défendre de part et d'autre, dégagent une flamme qui embrase toute la province, bien avant le jour du scrutin. Tous les candidats ou intéressés sont craintifs ou inquiets et ils sont unanimes à reconnaître que ça chauffe. Le paisible Laurier ne reconnaît plus son peuple qui affiche un esprit de révolte non coutumier. On ne sait plus très bien qui, de Laurier, ou Bourassa, est vraiment l'idole du peuple québécois, au cours de cette campagne électorale.

(à suivre)

VOUS POUVEZ AVOIR UNE VOITURE

à aussi peu que

5,812\$*

Ce sera peut-être la meilleure affaire qui vous sera offerte en 84

Des modèles ultra-avantageux à partir de 5812\$* Aucune autre voiture construite en Amérique du Nord n'est offerte à un aussi bas prix de détail suggéré par le fabricant.

GRATUIT
À L'ACHAT D'UNE
PONTIAC ACADIAN 84

PLAN de PROTECTION CONTINUE

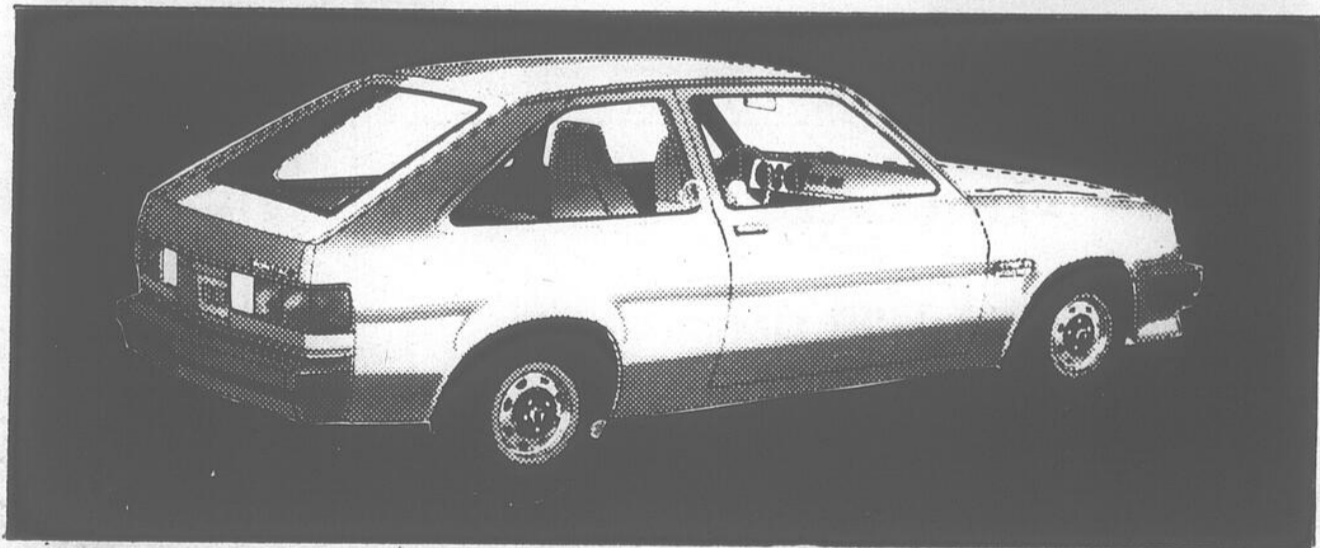
36 mois - 60,000 km

Autres plans plus élaborés disponibles en ne payant que la différence.

OFFRE VALIDE JUSQU'AU 31 DÉC. 83

Équipement standard:

- moteur 4 cylindres ACT de 1,6 litres
- allumage électronique
- boîte manuelle à 4 vitesses
- pneus radiaux
- direction à crémaillère et plus encore



* Le prix de 5812\$ est le prix de détail suggéré par le fabricant pour les coupés à arrière ouvrant - Acadian Scooter de 1984; taxe de vente fédérale comprise, au 3 février 1984 - Taxes provinciale et locale (s'il y a lieu) frais de transport et d'immatriculation en supplément. Prix sujets à changements!... Le modèle annoncé est disponible sur commande; les modèles en main comportent plus d'équipements à un prix légèrement supérieur

PONTIAC

ACADIAN



F.R. DALLAIRE inc.

4196 LAVAL

LAC-MEGANTIC

583-0110

ATTACHEZ-VOUS

CE COUPON VOUS DONNE DROIT À



Guyline Audet
Préposée au rayon
des cosmétiques

Avec tout achat de produit
"Fleur de Fleurs"

Vous recevrez
GRATUITEMENT
1 parfum et 1 savon
miniature Nina Ricci
Quantité limitée

UNIPRIX

CLAUDE CHARRON
583-2123

5256 rue Frontenac
LAC-MÉGANTIC

Valide jusqu'à samedi
10 décembre 1983

CE COUPON VOUS DONNE DROIT À



Mariette Turgeon
Vendeuse

VENTE
avant NOËL

Sur ensemble de
"JOGGING" 2 à 12 ans.
Vous êtes invités à venir
voir nos nombreux
SPÉCIAUX

RABAIS de
5.00



chez
LiSette Enr.
5248 Frontenac
583-2470

6350 Salaberry
583-1816

Excellente occasion de
choisir vos cadeaux
des Fêtes

Valide jusqu'à
samedi 3 déc. 1983

CE COUPON VOUS DONNE DROIT À



FLORENT BOURRET

Sur ensemble
CRAYONS "SHEAFFER"

RABAIS 10% à 20%

PAPETERIE de MÉGANTIC Inc.

5153 Frontenac

Valide jusqu'à
samedi 3 déc. 1983

583-1690

CE COUPON VOUS DONNE DROIT À



LUCIEN CAMERON

Sur: **RIDEAUX - TENTURES**
STORES
horizontaux et verticaux



5084 Frontenac

583-0432

RABAIS

25%

Valide jusqu'à
samedi 3 déc. 1983

Magnifique choix de

PANTOUFLES

pour hommes et dames

Beau cadeau
pratique
pour les Fêtes

JOS. HUOT Ltée

Marchand de chaussures



JEANNINE ROY
Préposée à la vente
20 années d'expérience

5134 Frontenac

583-1450

CE COUPON VOUS DONNE DROIT À



GUY CLOUTIER

Pour vos cadeaux de Noël

Sur tous nos
CHANDAILS
en magasin

10%
de rabais

Mercerie Guy Cloutier

5145 Frontenac

583-3433

Valide jusqu'à
samedi 3 déc. 1983

34.02 JAN'83



COUPONS

Découpez cette nouvelle série de coupons
et présentez-les chez les marchands participants

DES ÉCONOMIES AVANT LES FÊTES

Le Centre-Ville, l'endroit
par excellence pour vos affaires

P 2 VASTES STATIONNEMENTS
ASPHALTES

CE COUPON VOUS DONNE DROIT À



Angèle Godbout
Esthéticienne-diplômée

Sur PRODUITS de MAQUILLAGE
Personnalisés "L'ESTREL"

Salon d'esthétique
Visa Beauté

5451 Frontenac

583-0221

RABAIS
10%

Cours de maquillage

Valide jusqu'à
samedi 3 déc. 1983

CE COUPON VOUS DONNE DROIT À



Denis Portelance
Gérant

Batterie de cuisine, 7 pièces
porcelaine émaillée avec motifs
imprimés. Régulier \$48.98
SPÉCIAL CONTINENTAL

43.87

37.87

Rabais additionnel
avec ce coupon
(Plan mise de côté)
Valide jusqu'à
samedi 3 déc. 1983



5154 Frontenac

583-1142

CE COUPON VOUS DONNE DROIT À



Cassettes Vidéo
TDK-VHS

\$16.99

Valide jusqu'à
samedi 3 déc. 1983



\$11



5259 Frontenac

583-0405

VIDÉO
CASSETTES
RCA
Rég. 8.99
RABAIS

\$649
\$250

CE COUPON VOUS DONNE DROIT À



ARCTIC POWER

DÉTERSIF en POUDRE

ARCTIC POWER

6 l.

Prix rég. 5.45 - SPÉCIAL

2.99

GRATUIT:
TIRAGE
d'un BAS de
NOËL
GÉANT
pour les fêtes



Marché Boulanger

Boniprix

5397 Frontenac

583-1400

Valide jusqu'à
samedi 3 déc. 1983



NS-RABAIS

- 9 magasins de confection pour hommes, dames ou enfants
- 2 magasins de chaussures
- 2 magasins départemental
- 2 magasins de lingerie
- 3 magasins de cadeaux, disques
- 3 épicerias - fruits et légumes
- 2 fleuristes
- 3 bijouteries
- 2 magasins de meubles et décoration
- 2 papeteries
- 1 boutique d'artisanat
- 1 pharmacie
- 2 photographes
- 1 quincaillerie
- 1 magasin de sport
- 1 nettoyeur
- 9 restaurants
- 1 rembourreur
- 1 scies à chaîne
- 7 salons de coiffure ou de beauté
- SERVICES PROFESSIONNELS**
- 8 avocats
- 1 dentiste
- 2 bureaux de comptables
- 7 médecins
- 6 notaires
- 2 optométristes
- 2 bureaux d'ingénieurs
- 1 école de conduite
- Bureaux de la MRC du Granit
- 1 terminus d'autobus
- Gare du CPR
- La Mutuelle Feu de Frontenac
- Centre Sportif
- 2 salles de quilles
- 6 salles de réceptions
- Hôtels - Brasseries
- Bureaux de la Ville de Lac-Mégantic
- Sûreté Municipale
- Bureaux du Gouvernement du Québec
- Bureaux du Gouvernement Fédéral

CE COUPON VOUS DONNE DROIT À

25% de RABAIS

pour les **JONCS et ALLIANCES** en magasin

BIJOUTERIE Bernard Boulet

5059 Frontenac

Valide jusqu'à samedi 26 nov. 1983



BERNARD BOULET
583-2430

CE COUPON VOUS DONNE DROIT À

Valeur **\$500.00**

Signez et déposez ce coupon

Nom

Adresse

Tél.

GAGNEZ une magnifique **GARDE-ROBE.** Chaque visite à la boutique vous donne droit au tirage jusqu'au 24 décembre.

Boutique de l'ÉLÉGANCE enr.

5288 rue Frontenac 583-1844



Réal Lacroix

CE COUPON VOUS DONNE DROIT À

Sur **VALISES DIONITE** série Bonneville

Shier Ltée

5200 rue Frontenac - Lac-Mégantic

583-2404

RABAIS 20%

Valide jusqu'à samedi 3 déc. 1983



GÉRARD THÉRBERGE gérant

CE COUPON VOUS DONNE DROIT À

RABAIS de **10%**

Sur **PIÈCES de BRICOLAGE** feutrine, tiges pour fleurs, pistilles, boules foam, cure-pipe, etc.

La Boutique d'Artisanat Ange-L

5087 Frontenac - Lac-Mégantic

583-0411

Valide jusqu'à samedi 3 déc. 1983

CE COUPON VOUS DONNE DROIT À

Très beau modèle de **JEANS "LOVE"**

Boutique G. DU-BEAU INC.

5249 rue Frontenac 583-0206

pour Elle - Style "Passe-Poil" Tailles 24 à 34 Rég. 34.95

SPÉCIAL 19.95

Valide jusqu'à samedi 3 déc. 1983



Lorraine Cloutier

CE COUPON VOUS DONNE DROIT À

\$5.00

Cloutier Confection Enr. - Modes Chez Geneviève Enr.

6346 Salaberry, Lac-Mégantic - Tél. 583-3554 5246 Frontenac, Lac-Mégantic - Tél. 583-2188

Ce coupon vous donne droit à 5,00\$ de marchandise à votre choix sur achat minimum de 25,00\$

Aucun autre escompte ne sera accordé lors de l'utilisation de ce coupon

VALIDE SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON LIMITE UN PAR ACHAT

VALIDE DU 7 NOVEMBRE au 31 DÉCEMBRE 1983

\$5.00

CE COUPON VOUS DONNE DROIT À

RABAIS **25%**

Sur tous nos **CHEMISIERS**

Boutique **MARIE-SOLEIL enr.**

5246 Frontenac 583-2789

De mise en toute occasion, avec jupe ou pantalon

Valide jusqu'à samedi 3 déc. 1983

CE COUPON VOUS DONNE DROIT À

CHAUSSURES de toilette pour hommes

RABAIS **\$5**

Valide jusqu'à samedi 3 déc. 1983

CM LITE

Chaussures Michel Bessard Ltée

5361 rue Frontenac - Lac-Mégantic.



Charline Lacroix vendeuse

CE COUPON VOUS DONNE DROIT À

Sur toute la **MARCHANDISE**

RABAIS 10%

Le KAROUSEL enr.

5429 rue Frontenac Gisèle Cloutier, prop. 583-3331

Valide jusqu'à samedi 3 déc. 1983



LINDA vendeuse

CE COUPON VOUS DONNE DROIT À

Valide jusqu'à samedi 3 déc. 1983

FIBRE PHENTEX à tricoter SPÉCIAL

.99

Régulier \$1.24

AR ROSSY

5100 Frontenac 583-4477



LINE C. BOULET Gérante

L'Halloween des personnes âgées

Le 26 octobre 1983 grande fête Halloween et deux anniversaires à l'Hôpital St-Joseph (section Frère André)

Environ soixante-quinze personnes (bénéficiaires, invités et personnel) étaient présentes à cette grande fête. La salle à manger et le corridor étaient remplis.

La fête débuta avec le bonjour et la bienvenue à chacun spécialement aux invités et on faisait remarquer la présence d'invités d'honneur de l'Hôpital (Section St-Joseph) ce sont: Sr Cécile Boulé directrice des soins, Mlle Monique Bourque infirmière chef du 1er étage, Mme Diane Lacroix infirmière chef du 2e étage et Mlle Suzanne Blais infirmière chef d'équipe. Également étaient présents M. Yvon Laplante gérant du restaurant La Chapelle, M. Léonard Boulanger président du Club d'Age d'Or, Mme Annette Bernier vice-présidente de l'Age d'Or et Mme Juliette Carrier qui organisa les danses par les

membres de ce même club aussi Mme Thérèse Poirier notre dévouée présidente des "Dames Auxiliaires" et Mme Françoise Therrien coordonnatrice des soins (Section Frère André).

Comme c'était aussi les anniversaires de Mme Marguerite Lapointe et de M. Adélard Turcotte on présenta également les invités de Mme Lapointe soit son époux M. Roger Lapointe ainsi que deux de ses filles Mme Madeleine Lemieux et Mlle Lise Lapointe.

La salle étant décorée pour cette circonstance de chat noir, sorcière, masque et grosse citrouille avec bougie et chapeau on discuta un peu de la coutume du Mardi Gras et de celle de l'Halloween et l'on fit remarquer à l'assistance le magnifique gâteau don personnel de M. Yvon Laplante.

Pour montrer à nos invités que les bénéficiaires

du Frère André sont toujours bons participants à tout, l'on chante avec eux "Le Coeur ne vieillit pas". Et voilà, c'est au tour de "L'Age d'Or", nos invités, de se manifester avec un quadrille accompagné par M. Arthur Frank et son accordéon. M. Désiré Bégin suit avec une guigue simple et voilà nos gens costumés jeunes et moins jeunes qui font leur apparition et qui, accompagnés du disque, nous font une démonstration de la danse des canards. Les grands costumés étaient: Mmes Antoinette Bureau et Henriette Turcotte et les plus jeunes: Christian Roy et Sandra Royer. Tous avaient de très jolis costumes et Christian et Sandra ramassèrent des bonbons et des sous. Ensuite Mme Annette Bernier de l'Age d'Or nous chante "C'était une jeune fille" Bravo! à tous ces gens.

Pour un peu plus de calme, une pensée par Claire qui était bien de mise: "Le plus grand des plaisirs c'est la satisfaction de faire plaisir aux autres". "Vous ne trouvez pas tous ces gens courageux, qui malgré tous leurs malaises voient la vie avec le sourire? et dites-moi la différence entre le courage et la chance? C'est qu'une livre de courage, vaut plus qu'une tonne de chance".

Et nous voilà rendus à la présentation des deux gâteaux d'anniversaire à chacun des deux héros avec les cadeaux et les souhaits et on leur chante "Monsieur Turcotte et Mme Lapointe, c'est à votre tour..."

Vous auriez dû voir



1. Mme Françoise Therrien et M. Yvon Laplante sont fiers de montrer pareil gâteau, décoré de fantômes à la fenêtre et à la porte.

2. M. Adélard Turcotte recevant son gâteau d'anniversaire.

3. Mme Marguerite Lapointe entourée de son époux, Roger, et deux de ses filles, Mme Madeleine Lemieux et Mme Lise Lapointe.

4. M. Désiré Bégin y va avec une guigue.

5. La danse du canard exécutée par nos mardis-gras Christian Roy et Sandra Royer.

6. Nos deux costumés: Mme Antoinette Bureau et Mme Henriette Turcotte.

tous ces visages souriants et heureux, ils n'oublieront sûrement pas cette fête.

Claire Roy, animatrice.

Salon "La Crinière"

COIFFURE MASCULINE

France et Gratien vous invitent à les rencontrer pour une

- Permanente
- Modeling
- Coupe de cheveux de tous genres

au 4939 Laval Lac-Mégantic 583-1049

Gratien Deschênes barbier-coiffeur

France Morin coiffeuse

Célibataires, Veufs(ves), Divorcés(es), Séparés(es)
 Pour combler votre solitude
 Consultez des Personnes-Ressources

**Agence de Rencontres
 Hélène et Lise Inc.**

496, RUE GINGRAS THETFORD-MINES, QUÉBEC G6G 6G4

SUR RENDEZ-VOUS
 TÉL.: (418) 338-4884
 DISCRÉTION ASSURÉE
 NO PERMIS 72-1341

**COFFRE FORT COMPACT MEILINK
 POUR LE BUREAU OU LA MAISON**

Séries 1X, 1XDm 2X et 2XD avec serrure à combinaison Vue-Guard®

DUBE EQUIPEMENT de BUREAU enr.

3662 Thibodeau Lac-Mégantic 583-2424

À votre service chez

MEUBLES HENRI LATULIPPE inc.

Mme REINE MORIN est maintenant à notre service pour des

**DÉMONSTRATIONS de
 FOURS MICRO-ONDES**

Mme Morin se rendra chez-vous vous expliquer le fonctionnement de votre four micro-ondes, sans frais.

Meubles
Henri Latulippe
 les experts

5084 rue Frontenac - Lac-Mégantic - tél. 583-0432

Sous la présidence du ministre Lazure:

Mise sur pied en Estrie de 1ère table régionale d'amélioration des services gouvernementaux

Le ministre délégué aux Relations avec les citoyens et citoyennes, monsieur Denis Lazure, a participé aujourd'hui à Sherbrooke à la mise sur pied de la **Table régionale d'amélioration des services gouvernementaux** en Estrie.

Cette table de concertation, regroupant 34 responsables régionaux de ministères et d'organismes gouvernementaux, est la première à être tenue au Québec. Deux autres régions, soit l'Outaouais et le Saguenay Lac St-Jean, emboîteront le pas au cours des prochaines semaines. D'ici quelques mois, de dire monsieur Lazure, chaque région, de plus, aura fait de même, en vertu de la décision gouvernementale annoncée par le Premier ministre dans le Discours inaugu-

ral du 23 mars dernier à l'Assemblée nationale.

AMELIORATION DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX

"La création de ces tables régionales s'inscrit dans le cadre du mandat d'élaborer des mesures pour améliorer les rapports entre l'administration publique et les citoyens, que m'a confié le Premier ministre en sep-

tembre 1982, en me nommant ministre délégué aux Relations avec les citoyens et citoyennes", a déclaré monsieur Lazure.

Les membres de la Table examineront toutes les avenues permettant d'améliorer les relations entre les citoyens et l'appareil gouvernemental régional, soit 1150 fonctionnaires oeuvrant dans près de 90 bureaux

du gouvernement du Québec en Estrie. C'est ainsi qu'ils y discuteront de sujets tels les services à la clientèle au téléphone, au comptoir et par écrit, l'échange d'information entre les diverses unités administratives, la diffusion d'informations à la population ainsi que l'accessibilité et les heures d'ouverture des bureaux.

AREQ - Secteur Lac-Mégantic

Mercredi 19 octobre dernier, un hommage spécial a été rendu à Mlle Alice Dion et à Mme Philomène Bizier, pour leur dévouement à la

cause de l'éducation de 1913 à 1942. Ces deux retraitées de l'enseignement ont enseigné l'une 23 ans, l'autre 14 ans, dans des classes nom-

breuses, parfois 55 élèves.

Hospitalisées maintenant, malgré leur âge avancé, nous racontons des anecdotes très intéressantes, sur les conditions de vie à l'école. Pour leur courage, nous les saluons.

DES RETRAITEES DE L'ENSEIGNEMENT

Autre information: Etez-vous un ex-religieux, religieuse, retraitée de l'enseignement dont les années comptées aux fins de pension ont été réduites à cause de cotisations impayées?

Ou, encore, connaissez-vous quelqu'un dans cette situation?

Si oui, cette année 83-84, l'AREQ fait la réouverture de ces dossiers.

Et pour accéder à cette avantage, veuillez réclamer un questionnaire à cette fin. Disponible chez Jeanne Lessard, Lac Drolet, téléphone 549-2562



Tout comme lui
Sa montre
Seiko Quartz
a du caractère.

Considérez un peu ce qu'une montre pour homme peut lui dire et ce qu'elle dit au monde et vous apprécierez très vite ce modèle Seiko doté de style et d'élégance qui compte les heures, minutes et secondes, avec jour/date. Son bracelet en mailles fines en tons or ou argent lui donne un cachet tout spécial.

SEIKO
DÉTAILLANT
AUTORISÉ



BERNARD BOULET

5059 rue Frontenac,
LAC-MÉGANTIC, Qué.

583-2430

LE PÈRE NOËL EST ARRIVÉ AU CARREFOUR



Cette année encore, le Père Noël a choisi la voie du ciel pour venir apporter son message de bonheur aux enfants de la région. Parachute sur le dos, le joyeux bonhomme a fait son entrée dans la ville le 19 novembre, accueillis par des centaines d'enfants qui l'attendaient patiemment dans le stationnement du Carrefour Lac-Mégantic, et précédé de son lutin.



Le lutin a tombé pile, au milieu de la foule, mais le bon vieux Père Noël, pour ne pas briser sa poche de jouets et de cadeaux, s'est laissé tomber sur un banc de neige à quelques pieds de là. À son âge...! (photos l'Écho)

Souvenir inoubliable
pour votre famille

Peoples



88¢

88¢

Portrait
couleur

88¢ SEULEMENT

Aucun frais supplémentaire pour groupes
Choix d'arrière plans disponibles
Des portraits additionnels peuvent être obtenus
à un prix très compétitif
Une offre spéciale par famille
TOUTES PERSONNES MINEURES DOIVENT ÊTRE
ACCOMPAGNÉES DE LEURS PARENTS

29 et 30 nov., 1er, 2 et 3 déc.
Mardi et mercredi: 10 à 17 heures
Jeudi et vendredi: 10 à 20 heures
Samedi: 10 à 16 heures

N'est-il pas
temps
de remonter
autre chose que
votre montre?



En forme... la seule vraie façon de vivre.



Salon «L»
NOUVEAU

Traitement qui
permet de combattre le vieillissement par le BIO-PHYL de Beauté
Lifting de beauté
(30 ans et plus)
pour rendez-vous

583-0203
3932 Laval Nord
LAC-MÉGANTIC





avec plaisir!

Prix en vigueur du 28 novembre au 3 décembre 1983.

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Pour d'autres spéciaux additionnels, consultez notre cahier publicitaire.

BIFTECK OU ROSBIF De pointe de surlonge Provient de Boeuf Canada Cat. A 6,35\$ kg 2,88\$ lb		BIFTECK DE RONDE Provient de Boeuf Canada Cat. A 4,37\$ kg 1,98\$ lb	BIFTECK D'ALOYAU Provient de Boeuf Canada Cat. A 6,57\$ kg 2,98\$ lb
ROSBIF DE CROUPE Coupe extérieure Provient de Boeuf Canada Cat. A 4,37\$ kg 1,98\$ lb		BOEUF HACHÉ maigre 5,47\$ kg 2,48\$ lb	
BIFTECK DE SURLONGE Provient de Boeuf Canada Cat. A 6,13\$ kg 2,78\$ lb		PORC HACHÉ maigre produit décongelé 2,82\$ kg 1,28\$ lb	

BACON SANS COUENNE ord. ou érable MAPLE LEAF emb. de 500 g 1,88\$	JARRET DE PORC produit décongelé 1,72\$ kg 78¢ lb	EPERLANS DE LAC surgelés emb. de 454 g 1,28\$	JAMBON CUIT tranché HYGRADE 5,47\$ kg 2,48\$ lb	PÂTE DE FOIE ordinaire ou à l'ail TOUR EIFFEL 3,70\$ kg 1,68\$ lb	SOC DE PORC FUMÉ MAPLE LEAF 5,25\$ kg 2,38\$ lb	BOLOGNE ordinaire ou ciré MAPLE LEAF 2,82\$ kg 1,28\$ lb
MACEDOINE de choix IDEAL bte de 540 ml 69¢	SAUCE SOYA OU SAUCES POUR CÔTES LEVÉES V-H bte de 450 ml ou 341 ml 1,09\$	POIS VERTS grosseurs variées AXEP btes de 540 ml 2/1,00\$	MARGARINE "Parkay" KRAFT cont. de 907 g 1,69\$	BEURRE D'ARACHIDES crémeux ou croquant KRAFT bocal de 500 g 1,79\$	SAUCE POUR SPAGHETTI aux tomates ou à la viande BRAVO bte de 398 ml 79¢	MÉLANGE À GÂTEAU saveurs variées MONARCH sachet de 250 g ou 260 g 59¢

FARINE TOUT USAGE PURITY sac de 3,5 kg (40% boni) 1,89\$	BOISSON AUX LÉGUMES "Garden Cocktail" E.D. SMITH bocal de 796 ml 89¢	TOMATES de choix AXEP bte de 796 ml 75¢	PÂTES ALIMENTAIRES variées LANCIA cello de 900 g 95¢	CLÉMENTINES Imp. du Maroc ou d'Espagne Canada no 1 grosseur 144 1,52\$ kg 69¢ lb
CROUSTILLES régulières ou Ruffles FRITO LAY "DULAC" sac de 200 g 99¢				

EAU DE VICHY CÉLESTINS bte de 1 litre 95¢	GARNITURE À TARTES saveurs variées E.D. SMITH bte de 540 ml 1,49\$	COCA-COLA OU COKE SANS CAFÉINE régulier ou diète bte. consignées de 750 ml 6/3,59\$	CAFÉ INSTANTANÉ MAXWELL HOUSE bocal de 283 g 5,59\$	POMMES "GRANNY SMITH" Importées de la France Canada no 1 grosseur 125 1,52\$ kg 69¢ lb	MAISINS VERTS "ALMERIA" Importés d'Espagne Canada no 1 1,30\$ kg 59¢ lb	TOMATES ROUGES Importées de la Californie Canada no 1 grosseur 6 x 6 1,43\$ kg 65¢ lb
---	--	--	---	---	---	--

GÉLÉE EN POUDRE saveurs variées JELL-O btes de 85 g 2/78¢	CÉRÉALES Fraisinettes ou Pacman GENERAL MILLS bte de 350 g ou 375 g 1,79\$	MARGARINE molle MONARCH cont. de 907 g 1,59\$	DÉTERSIF POUR LAVEUSE AUTOMATIQUE ALL bte de 2,1 kg 3,79\$	ÉCHALOTES FRAÎCHES Importées des États-Unis Canada no 1 grosseur 48 3/79¢	RADIS "TEB-COLE" Importés des États-Unis Canada no 1 sac de 16 oz 79¢
---	--	--	---	---	---

ESSUIE-TOUT DE PAPIER imprimé HI DRI emb. de 2 rouleaux 99¢	PAPIER HYGIÉNIQUE couleurs variées WHITE SWAN emb. de 4 rouleaux 1,49\$	BOISSONS à saveur de fruits F B I cont. de 64 oz 97¢	EAU DE JAVEL concentrée JAVEX cont. de 3,6 litres 1,39\$	BISCUITS Goglu ou Henry Lunch sec LIDO emb. de 350 g ou 300 g 1,09\$	HUILE VÉGÉTALE BRAVO cont. de 3 litres 3,99\$
---	---	---	---	--	--

MOUCHOIRS DE PAPIER blanc pétale ou bois de santal SCOTTIES bte de 200 db 89¢	PAPIER ALUMINIUM REYNOLDS bte de 25 pieds x 12 pouces 99¢	SACS À ORDURES pour l'extérieur GLAD emb. de 10 unités 1,49\$	ASSOUPLISSEUR pour tissus FLEECY cont. de 5 litres 3,19\$	NETTOYEUR pour le four M. MUSCLE cont. de 400 g 1,79\$	DESODORISANT solide AIR CARE cont. de 200 g 89¢	LAIT ÉVAPORÉ 2% CARNATION bte de 385 ml 65¢
---	--	--	--	---	--	--

Les photos de cette annonce ne servent qu'à identifier la marque de commerce des produits annoncés. Le texte prévaut en toutes occasions. La régularité dans les approvisionnements en fruits et légumes est à la merci des conditions météorologiques. Soyez toutefois assurés, chers clients que les épiceries Axep ne ménagent aucun effort pour vous offrir variété et qualité à bon prix tout au long des saisons.

LAC MÉGANTIC
CLOUTIER & FILS
 6354, rue Salaberry
 583-2332

SCOTSTOWN
GÉRARD DÉSILETS
 657-4955

WOBURN
MARCHÉ CHARLES
DRAPEAU
 544-4882

Mémoire du C.R.D. de l'Estrie à la Commission de la représentation électorale

- Le changement du mode de scrutin: une révision essentielle

par Émile Ducharme

Le Conseil régional de développement de l'Estrie (CRDE) déposait le 22 novembre 1983 devant la Commission de la représentation électorale, son mémoire portant sur le changement du mode de

scrutin. Le président du Conseil, monsieur Jacques Flahault a précisé que l'avis avait été préparé en consultation étroite avec les intervenants du milieu. Le président régional a aussi soulevé le problème de la faible connaissance par le public, des

systèmes électoraux et l'importance d'en tenir compte dans le débat actuel.

Dans l'élaboration de son avis, le Conseil a naturellement considéré ces facteurs et c'est pourquoi le contenu du mémoire régional vise particulièrement à faire connaître les avantages comparés des systèmes étudiés à savoir, le système majoritaire actuel et le mode proposé par le Secrétariat à la réforme électorale, soit la proportionnelle régionale modérée.

La réforme du mode de scrutin ne doit pas se définir sans une relation étroite avec nos traditions culturelles et publiques et c'est pourquoi tout changement à cet égard doit faire l'objet d'un débat de fond, les autres systèmes comportant aussi leurs désavantages. Le Conseil reconnaît que le mode de scrutin actuel a présenté au cours des ans des distorsions importantes se traduisant par une disproportion entre le nombre de

sièges et la proportion du vote populaire et il insiste en conséquence, sur l'importance d'étudier à fond cette question. Les objectifs de toute réforme devront être de trois ordres: efficacité, équité, représentativité.

Après avoir brossé une analyse détaillée des deux systèmes étudiés, le Conseil s'oppose à tout rétrécissement du territoire régional et, de même manière, il s'oppose à toute diminution du nombre de députés dans notre région.

Après avoir demandé de garantir de telles conditions, le Conseil recommande officiellement de promouvoir la révision du mode de scrutin mais il recommande aussi, étant donné la brève durée de la consultation actuelle, d'y regarder de plus près avant d'opter pour la proposition gouvernementale. D'autres formules mixtes et compensatoires doivent être étudiées par la population et par l'Assemblée nationale.

RABAIS 25%

jusqu'à samedi le 3 décembre 83



sur
JONCS
et
ALLIANCES
EN MAGASIN

SERVICE de RÉPARATION

2 HORLOGERS-BIJOUTIERS

vous offrent un service rapide et professionnel



BERNARD BOULET

5059 rue Frontenac,
LAC-MÉGANTIC, Qué.

583-2430

Santé et chiropratique

Dr Guy Lajeunesse chiropraticien

LES CEPHALEES

Les maux de tête peuvent être causés par différentes maladies: la sinusite, la tumeur cérébrale, l'hypertension artérielle, etc... Mais la cause de loin la plus commune est un ou deux déplacements de vertèbres dans le haut du dos. Ces subluxations irritent les nerfs rachidiens sortant par les trous de conjugaisons, causant une tension musculaire à l'arrière de la nuque où une multitude de céphalées ont origine.

Dans certains cas ce sont les nerfs du système nerveux sympathiques qui sont irrités et ces nerfs dirigent la vasoconstriction et la vasodilatation des veines et artères de la tête; ce genre d'irritation est la cause première des migraines.

Ce n'est pas en prenant des calmants, sédatifs ou vaso-constructeurs que

l'on replace les vertèbres cervicales; par ces moyens on engourdit le mal temporairement et aussitôt l'effet passé, la douleur revient.

Normalement des améliorations évidentes sont ressenties la première semaine de traitements chez les gens souffrant de céphalées chroniques.

RECOMMANDATIONS:

Comme 95% des céphalées sont causées par des irritations au niveau des vertèbres cervicales, il est très important de ménager cette partie de l'épine dorsale durant les soins chiropratiques et au moins deux mois après ceux-ci. Cela veut dire pas de travaux forcés (lavage de plancher, lever les matelas pour changer les draps, passer l'aspirateur sans arrêt dans toute la maison, etc...) pas de peinture de plafonds ou tout travail qui force la tête dans une position incommode.



AU MARCHÉ DE
FRUITS et LEGUMES

J. LEBLANC INC.

Vous trouverez à des prix incomparables fruits et légumes, poissons frais, viandes froides, poulets, dindes, oeufs frais, produits laitiers, miel pur, marinades, etc...

5328 Frontenac - Lac-Mégantic - 583-2321

GOUTTIÈRES

sans joint

S'adresser à:

G. G. Bolduc Ltée

4070, RUE DOLLARD
Lac-Mégantic Qué.

583-3580

NOUS
SOMMES

PRÊTS

AVEC
DES TAUX
AVANTAGEUX

... POUR DES PRÊTS
PERSONNEL, RÉSIDENTIEL,
COMMERCIAL, INDUSTRIEL...
... POUR DES DÉPÔTS À TERME DE

1 AN **9 1/2%**

2 ANS **10%**

3 ANS **10 1/2%**

**Société d'Entraide Economique
de FRONTENAC**

5137 rue Frontenac, Lac-Mégantic, G6B 1H2 - 583-4495

URE - AGRICULTURE - HORTICULTURE - AGRI

Un autre excellent troupeau Ayrshire alimenté Coop

En effet, la ferme Gerneau, propriété de Denise et Germain Létourneau de St-Hilaire de Dorset, s'est méritée lors de l'Exposition Agricole de St-Sébastien, pour la race Ayrshire, les bannières du meilleur éleveur et du meilleur exposant.

Voici quelques-uns des prix que se sont mérités M. et Mme Létourneau avec certains des meilleurs sujets de leur troupeau.

En 1982, 1re dans la classe 2 ans et grande championne Ayrshire Gerneau Command Marnie, née le 10 février 1980.

En 1983: 1re dans la classe 5 ans et grande championne Ayrshire, Gerneau Libérateur Rougette née le 4 décembre a produit en 83, 14,192 lb et test 4.4% pour un BCA 189 200.

Gerneau Libérateur Mignonne née en décembre 1980 est grande championne Réserve et Meilleurs Pis, a une projec-

tion de 190-178, a produit 12,610 lb et test 3.83.

Gerneau du Lac Vert Star Naxtia née le 10 octobre 1981 fut grande championne Ayrshire junior.

Le troupeau compte actuellement 1 vache Excellente et 4 très Bonnes. La moyenne du 26 mai 83 du troupeau au PATLQ officiel est de 14,228 lb et en test de gras de 4.3 le jour du test.

Gerneau Command Mira née le 29 mars 1980 a produit 6,703 kg et un BCA de 233-210 fut déclarée la meilleure productrice de 2 ans au PATLQ officiel dans le Bulletin des Agriculteurs du mois d'octobre 1983.

Gerneau Boy Kate née le 23 mars 1978 a une production de 17,277 livres avec un test de 3.93 et un BCA de 210-199.

L'alimentation de leur troupeau est à base d'ensilage de luzerne et de foin graminé. 3 coupes généralement de luzerne fertilisée avec des quan-

tités appropriées de 0-17-34 avec Bore ou encore de 5-18-36 après chaque coupe et les prairies de graminées sont fertilisées au 19-19-19 Coop.

Le tout complété avec de la moulée Coop Rationnel 16% et les minéraux appropriés, avec le Pro-60 en début de lactation suivant les recommandations de PATLQ officiel.

Les génisses reçoivent de la Pré-Début génisses 21% protéines à partir de

7 jours et à partir de 6 semaines d'âge et à l'âge de 4 mois du minéral P-14 à libre choix avec du foin de bonne qualité. Tout le troupeau est traité régulièrement pour les vers avec Banminth et ou Tramisol.

La S.C.A. Lac-Mégantic-Lambton est heureuse de rendre hommage à la ferme Gerneau de St-Hilaire de Dorset.

Par Maurice Roy, DTA



La S.C.A. Lac-Mégantic-Lambton est heureuse de rendre hommage à la Ferme Gerneau de St-Hilaire de Dorset.

Un service gratuit pour les propriétaires de lots boisés

L'inventaire forestier en forêt privée est une étape primordiale qui est prérequis à la prise de décision dans le choix des diverses stratégies d'aménagement.

Le volume de bois par essence, la proportion de matière ligneuse destinée au sciage, au déroulage et à la pâte, l'âge du peuplement, la densité, le diamètre moyen des ar-

bres, leur degré de détérioration sont autant de données tirées de l'inventaire qui permettent d'apporter un jugement sur l'état actuel et sur l'avenir d'un lot boisé.

Le choix d'un traitement sylvicole, s'il y a lieu, devient alors facile à déterminer. Ainsi, selon les résultats de l'inventaire, l'état d'un territoire boisé pourra être amélioré par: la récupération des bois ravagés par la tordeuse (priorité actuelle du Groupement fores-

tier et agricole de Beauce-Sud inc.), des travaux d'éclaircie dans de jeunes peuplements trop denses, le reboisement de friches ou d'aulnais, la coupe de peuplements dégradés et sans valeur commerciale, le reboisement de parterres de coupe non régénérés.

Donc l'inventaire forestier justifie le choix de l'intervention sylvicole, engendre par le fait même de l'emploi, favorise ainsi un meilleur contexte économique régional.

Propriétaires de boisés, le Groupement forestier et agricole de Beauce-Sud inc. met à votre disposition des équipes compétentes pour réaliser l'inventaire de vos lots et ce tout à fait gratuitement.

Pour plus de renseignements, téléphonez au Groupement forestier à St-Martin au numéro 382-5181 et demandez Jean-Luc Lebeau ou Louis Genesse. Le projet d'inventaire se termine prochainement. Profitez-en, c'est gratuit!

Session d'information sur "L'économique et le plan conjoint"

Le Service d'éducation aux adultes de la CSRE, en collaboration avec l'UPA, dispensait dernièrement une session d'information sur "L'économique et le plan conjoint".

Ce cours était destiné, en un premier temps, aux administrateurs du syndicat de l'UPA de Lac-Mégantic. Mais les promoteurs de ce cours s'orientent déjà vers une clientèle beaucoup plus vaste, soit l'ensemble des producteurs agricoles de la région.

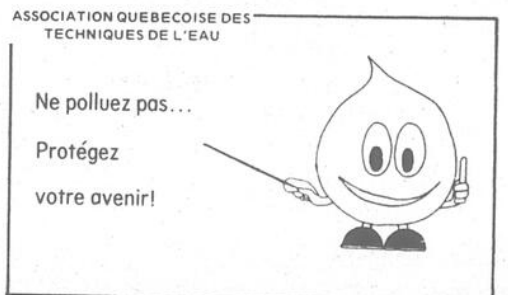
Voilà donc une bonne occasion pour les producteurs de s'informer ce que vient faire un plan conjoint dans le système économique. À l'aide d'une méthode pédagogique très efficace, on pousse chacun des participants à s'interroger de façon active, en atelier et par des exercices, sur le rouage fondamental de l'économie, puis plus spécifiquement sur la mise en marché des produits agricoles. Alors, on aboutit à l'étude de moyens qui peuvent permettre aux producteurs agricoles de quitter le rang de victime de l'économie celui de par-

ticipant reconnu. Cette réflexion débouche alors sur un instrument fort impressionnant: le plan conjoint.

Après avoir suivi cette session, les producteurs

agricoles pourront prétendre sans se tromper que lorsqu'ils parlent de plan conjoint, ils savent de quoi il s'agit.

Michel Bouffard



Minoui*

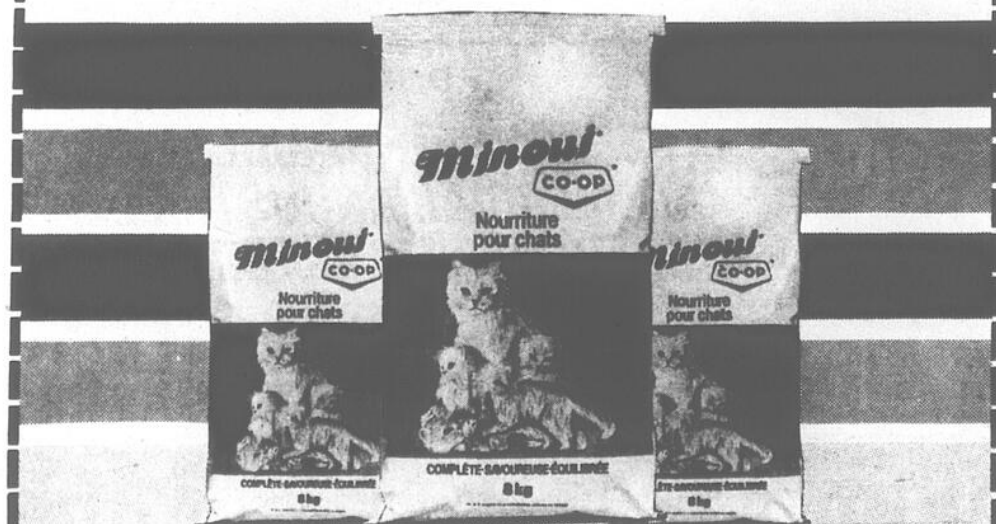


...un autre produit de qualité des Fermes de Recherche COOP

Fabriqué selon les dernières données scientifiques sous la surveillance de nutritionnistes et de biochimistes professionnels, Minoui est une nourriture complète, savoureuse et hygiénique.

Minoui contient en quantité adéquate tous les ingrédients nutritifs essentiels.

Pour des chatons en santé, servez Minoui COOP et entourez-les de votre affection.



SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE LAC-MÉGANTIC - LAMBTON

3333 d'Orsennens - 583-4444

140 Principales - 486-7495

Propriétaires d'érablières

Escompte de 20% sur SÉPARATEUR MENTEX temps limité

Je suis à votre service pour vente d'équipement et entretien de tubulure.

JACQUES DION, spécialiste
Distribution Cojac Inc.
St-Sébastien - tél. 652-2649

Candidat au congrès Conservateur

Me François Gerin est confiant de remporter la victoire à Ascot Corner

La circonscription de Mégantic - Compton - Stanstead fait figure d'exception à travers le pays pour être la seule à avoir obtenu l'autorisation de l'Exécutif national du Parti Progressiste - Conservateur du Canada à tenir un congrès pour la mise en nomination d'un candidat conservateur en dépit du moratoire qui gèle toutes les conventions avant le 15 février 1984.



Me François Gerin

Selon Me François Gerin de Coaticook, candidat à la convention du 11 décembre prochain, l'exécutif national a tenu compte de la géographie de la circonscription qui

en fait l'une des plus étendues au Québec, et du nombre de municipalités (65), pour ainsi permettre le choix d'un candidat, au moins dix mois avant la

tenue de l'élection générale de 1984.

"Dix mois, c'est ce qu'il me faut pour rencontrer tous les industriels, tous les conseils municipaux, pour me faire connaître à travers le comté et monter dès maintenant les dossiers sur lesquels j'aurai à travailler après l'élection", de dire Me Gerin, de passage à Lac-Mégantic.

Ce sont les pressions exercées par les conservateurs de Mégantic - Compton - Stanstead qui ont amené l'exécutif national du parti à permettre le congrès de mise en nomination le 11 décembre, "malgré l'opposition de

Fernand Grenier", soulignait Me Gerin.

Ce dernier est un supporteur de Brian Mulrooney. Il n'avait pu faire parti de la délégation de Mégantic - Compton - Stanstead au congrès à la chefferie en raison du noyautage pratiqué par les partisans de Joe Clark.

L'avocat estime ses chances de l'emporter sur Fernand Grenier comme très bonnes, jouissant de l'appui des conservateurs dans toutes les municipalités à l'ouest d'East-Angus. "J'avoue que je ne suis guère connu d'East-Angus

à Lac-Mégantic, un territoire qui constitue vingt-cinq pour cent de l'électorat... J'y ai quand même de très bons appuis qui seront chargés le jour même de la convention d'amener les partisans de Fernand Grenier à se rallier à moi, sur le parquet du congrès, une fois les résultats du vote connus".

Les deux candidats en lice avaient jusqu'à vendredi, 25 novembre, à 17 hres pour expédier les cartes de membres vendues au siège du parti à Montréal et c'est demain, mercredi, que sera fermée la période de mise en nomination des candidats.

QUÉBEC 83 ÉLECTIONS PARTIELLES

5 DÉCEMBRE Jonquière/Mégantic-Compton

avis

à toute personne ayant l'intention de voter sans droit

- Commet une infraction:
- quiconque vote plus d'une fois à une même élection;
 - quiconque vote sans en avoir le droit;
 - quiconque vote ou tente de voter en prenant faussement les nom et qualité d'un électeur ou en empruntant le nom d'une personne fictive ou décédée.

Toute personne qui contrevient à ces dispositions est passible des peines prévues par la Loi.

aux commissions scolaires et aux institutions d'enseignement

Le jour du scrutin est jour de congé dans toute institution d'enseignement publique située dans une circonscription électorale où se tient une élection.

Toute institution d'enseignement doit, le jour du scrutin, donner congé aux étudiants qui sont électeurs.

aux employeurs

L'employeur doit accorder à l'électeur à son emploi, pendant les heures d'ouverture des bureaux de vote, au moins 4 heures consécutives pour voter, sans tenir compte du temps normalement accordé pour les repas.

Aucune déduction de salaire ni aucune sanction ne peut être imposée à l'employé en raison de ce congé. L'employeur qui contrevient à cet article commet une infraction et est passible des peines prévues par la Loi.

Les bureaux de vote seront ouverts de 10h à 20h, le 5 décembre, jour du scrutin.

Ces avis sont donnés conformément aux dispositions de la Loi électorale (articles 217, 220, 221, 224, 225, 68, 96).

Pour de plus de renseignements, composez SANS FRAIS: 1-800-465-4578 (de 9h à 22h, du lundi au dimanche inclusivement).

parce qu'un vote, ça compte

tenue d'un scrutin financement des partis politiques carte électorale

Le Directeur général des élections du Québec
Pierre-F. Côté, C.R.

CARAVELLE par BULOVA



Élégance sophistiquée pour la femme d'aujourd'hui. Boîtier octogonal distinctif de ton or et bracelet assorti à mailles réglables; cadran doré. 00,07\$

Montre classique au quartz. Boîtier de ton or, cadran blanc émaillé à chiffres dorés et bracelet en cuir brun. 00,00\$

Boîtier de ton or, cadran doré et bracelet en cuir brun foncé. 00,00\$
Même que ci-dessus, mais de ton argent avec cadran blanc émaillé et bracelet en cuir noir. 00,00\$

Des montres qui attirent les compliments

Les montres Caravelle ont toujours été admirées tout autant pour leur ravissante conception que pour leur précision due au quartz. Leur prix plus que raisonnable ne fait qu'augmenter le plaisir de recevoir les compliments.

BERNARD BOULET
809 rue Frontenac, LAC-MÉGANTIC, Qué. 883-2430

Les P'tites ACTUALITES

Deux vols par effraction ont été commis dans des chalets du rang 5 de St-Jean Vianney, le 13 novembre. Parmi les objets disparus, se trouvaient trois armes à feu, ainsi qu'une cheminée d'extérieur qui a été complètement démontée par les voleurs. L'agent Champagne de la S.Q. de Lac-Mégantic fait enquête dans ce dossier. Il possède de très bons indices sur l'identité des malfaiteurs.

Les automobilistes ne sont jamais trop prudents quand l'hiver fait sa première apparition. Le 12 novembre, en raison de la première bordée de neige, six accidents ont été signalés sur les routes de Nantes, Ste-Cécile et Stornoway, toutes dues à des conditions de route glacée. Tous ces dérapages ont fait six blessés mineurs.

Dans la nuit du 16 au 17 novembre, un vol par effraction a été perpétré au local de la Légion Canadienne. Un système de son complet avec amplificateur, radio et deux caisses de son, d'une valeur totale de 800\$, a disparu. La même nuit, un résident de la rue Lavolette se faisait voler un système de son pour auto d'une valeur de 400\$ dans son garage. La porte avait été forcée à l'aide d'une barre métallique.

Certains malfaiteurs semblent avoir pris une véritable carte d'abonnement pour l'introduction de nuit dans le chalet de ski de Baie des Sables. Le plus récent vol est survenu dans la nuit du 14 au 15 novembre. Deux cent canettes de liqueurs et deux caisses de 24 bouteilles de bières ont disparu.

Introduction et vol par effraction dans un magasin d'accommodation de la ville, le 14 novembre. Les voleurs se sont emparés de plusieurs cartons de cigarettes, de briquets et d'une cinquantaine de dollars en argent. Il s'y sont introduits en forçant la porte arrière du magasin.

Des actes de vandalisme ont été commis récemment dans l'immeuble de la Garderie Coco-Soleil, abritant les bureaux des différents clubs et organismes de la région. Sur les trois étages de l'édifice, des portes ont été forcées. Les vandales étaient à la recherche d'argent. Ils ont fouillé partout, ne mettant la main que sur quelques dollars. Deux distributrices à liqueurs ont été forcées. L'enquête de la Sûreté Municipale de Lac-Mégantic se poursuit.

Jean-Luc Bilodeau
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

SERVICE RAPIDE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE RÉSIDENTIEL COMMERCIAL INDUSTRIEL

544-2971



Le 7e téléthon au profit de la recherche sur les maladies infantiles des hôpitaux Ste-Justine et Montréal pour enfants

3-4 décembre

22 HEURES DE SPECTACLE BILINGUE



Les co-animateurs du Téléthon des étoiles:

PIERRE LALONDE * DANIELLE OUIMET * DON MCGOWAN * MARGUERITE CORRIVEAU

et un orchestre de vingt musiciens sous la direction de JERRY DeVILLIERS

Ils seront accompagnés d'une pléiade d'étoiles du spectacle pendant 22 heures sans interruption:

VÉRONIQUE BÉLIVEAU
YOLAND GUÉRARD
DIANE JUSTER
CHANTAL PARY

DIRECTEMENT DE DISNEYLAND
MICKEY MOUSE, GOOFY, PLUTO,
BRIAN BEAR, PINOCCHIO
CHARLIE BIDDLE, OLIVER JONES TRIO

DANIELLE DORICE ET LES DORICETTES
MICHEL LOUVAIN
L'ORCHESTRE DE LA GRC
SHARON, LOIS ET BRAM
ET PLUSIEURS AUTRES

CÉLINE DION
BOB McGRATH
RANEE LEE
SHIRLEY THÉROUX
DANIEL LAVOIE

LES GRANDS BALLETS CANADIENS
RENÉ ET NATHALIE SIMARD
SHERISSE LAURENCE
JEAN-GUY MOREAU
YOUPI!

SHERBROOKE/WINDSOR

565-5118 335-7501 1-800-567-3450

ASBESTOS
879-7181

LAC MEGANTIC
583-4222

MAGOG/COATICOOK
843-2000

à compter de 20 heures le samedi 3 décembre, jusqu'à 18 heures le dimanche 4 décembre en direct sur le canal 12 ou sur le câble 12 de votre région.

ET PLUS DE 60 AUTRES CENTRES AU QUÉBEC

SOYONS LEUR BONNE ÉTOILE!

sous l'égide du Conseil des Clubs Sociaux



Fermières; rapport d'assemblée

chainé avec un poème sur le Bonheur. Rita Poirier vint solliciter notre appui afin de donner le nom: "Maria Thibeault" au futur C.L.S.C. Par la suite, maître Diane Perreault nous aida par ses conseils à remplir le questionnaire du Comité Culturel portant sur les régimes de pensions du Québec. Jeanne d'Arc nous a fait part d'une lettre adressée au ministre de l'agriculture Jean Garon afin de demander un plus grand espace à Expo Québec '84. Dans une autre lettre, nous informons le gouvernement de notre désaccord dans ses intentions d'accorder diverses subventions.

Marielle Cormier nous expliqua la fabrication d'une couronne de Noël. Un goûter termina la soirée. Merci de votre présence.

P.S. N'oubliez pas qu'en décembre, c'est le social des Fêtes, cette année, par exception, le mardi 6 décembre. Soyez nombreuses.

Lise Lapierre,
publiciste



Chères amies
Châtelaines,

Je voudrais dire un merci spécial à toutes celles qui se sont déplacées pour venir à notre 10e anniversaire. Ce fut du moins réconfortant pour celles qui ont organisé cette soirée. C'est là qu'on voit toutes celles qui sont intéressées à leur mouvement.

x x x

Nos cartes de membres '84 sont maintenant en vente au prix de \$75.00. Veuillez les demander auprès de la direction ou au club Aramis.

x x x

Nous aurons notre assemblée générale dimanche le 4 décembre à 10h. a.m.. Vous pourrez vous procurer vos cartes de membres 84.

x x x

Aussi, je veux encore vous reparler de notre fête d'enfants à l'occasion de Noël. Elle aura lieu le 11 décembre au prix de \$5.00 la famille (0 à 8). Vous avez jusqu'au 4 décembre pour donner vos noms.

x x x

La semaine suivante ce sera au tour des dames. C'est dimanche le 18 décembre. Le prix du cadeau devra être de \$8.00.

Je me fais le porte-parole de la direction pour souhaiter un prompt rétablissement à toutes celles qui sont malades. Nos plus sincères condoléances à toutes celles éprouvées.

Bien à vous,

Lise G., publiciste

PLACE AUX FEMMES MOOSES

Sylvie Forest,
publiciste.

Notre assemblée de novembre du Cercle des Fermières Ste-Agnès a débuté par une célébration eucharistique avec l'abbé Laurent Paré. Nous l'en remercions beaucoup. Solange a en-

• Le 5 décembre, c'est l'assemblée des membres de la direction à 19h00 au local habituel.

• L'échange des cadeaux entre les femmes et les hommes Mooses se

fera le 11 décembre à 14h00. Cette rencontre amicale sera suivie d'un goûter. Pour connaître les modalités, on communique avec Claire.

• Le 17 décembre, ce

sera le tour de notre chairman Cécile B. Morel. Elle organise une soirée où il y aura d'intéressants prix de présence. Les deux principaux: un baromètre et un percolateur, ainsi que plusieurs autres prix. Pour informations, on signale 583-4333. On peut réserver dès maintenant des billets à ce numéro.

• Le 18 décembre, assemblée générale à 9h30.

L'Écho de Frontenac, mardi, 29 novembre 1983 - A-21

• La Fête des Enfants sera célébrée le 18 décembre à 14h00. L'âge d'admission pour les cadeaux, de 0 à 10 ans. Le prix 5,00\$. Pour informations, on communique avec Claire entre 11h00 et 12h00 ou après le souper. Une réponse avant le 10 décembre, s'il vous plaît.

• Vérifiez vos cartes de membre, surtout celles qui sont échues en juin

1983.

• Attention. La femme Moose qui a reçu la carte de mérite pour le mois de septembre doit se rapporter à Louise ou Claire. Merci!

NE L'OUBLIEZ PAS
LA CROIX-ROUGE
AGIT EN
VOTRE NOM



Peoples

VENTE de NOËL

Jusqu'à samedi 3 décembre 83

CHAISE
roulement à bille

95.97

Assortiment de

GILETS

pour hommes - S - M - L

12.00

Ensemble de

JUMEAUX

DRAPS 18.77
Flanellette **21.77**
DOUBLES

Ensemble de

LUMIÈRES

Extérieur
Jeux de 25

9.77

20%

de RABAIS sur
TOUTES les

ROBES

pour dames en magasin
JEUDI - VENDREDI et SAMEDI

20%

de RABAIS sur
tous les

JACKETS

d'hiver pour toute la famille
hommes, dames, enfants, garçons
JEUDI - VENDREDI et SAMEDI



JOUETS
en PELUCHE

20%

sur tout notre
assortiment

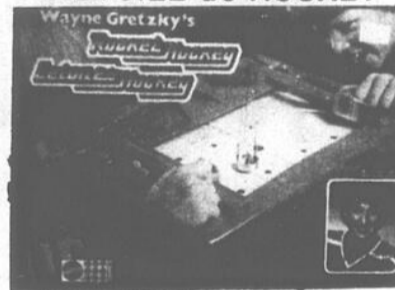


TROUSSE
à Outils

Rég. \$12.99

9.77

L'ÉTOILE de HOCKEY



Rég. \$19.99

15.77

MONOPOLY - JOUR de PAYE
BATTLESHIP



9.97

LOCOMOTIVE
SCHTROUMPH



Rég. \$29.99

24.97



POUPÉE qui
marche

Rég. \$14.99

11.77

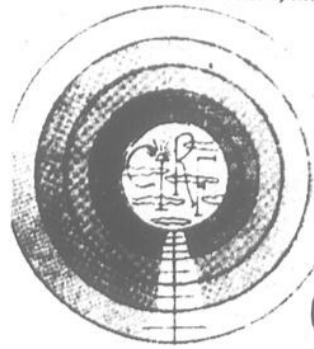
PEOPLES

PLAN

MISE DE COTE

Tous vos achats sous un même toit





LE CIRF VOUS INFORME

Ce qui se passe chez-nous pour vous

Mardi 29 novembre: assemblée mensuelle

C'est mardi le 29 novembre à 7h00 p.m. que se tiendra l'assemblée mensuelle du Centre instructif et récréatif des femmes de la région de Lac-Mégantic. Nul besoin d'être membre du C.I.R.F. pour participer à ces rencontres. Si vous voulez en savoir davantage sur les activités en cours ou à venir au Centre, si vous avez des suggestions ou des demandes à nous faire, voilà l'occasion! De plus, notre invitée Madame Marielle Cormier de "Jouets et Hobby" nous enseignera les techniques de givre sur miroir et dépolissage de verre. À cet effet, vous pourriez apporter petit miroir, coupe ou verre que vous

aimeriez voir ainsi décorer.

Rencontre-échange sur la sexualité

Faisant suite à la première rencontre du 28 novembre où Jocelyne Robert, sexologue diplômée, animait les échanges portant sur la sexualité des jeunes enfants, une deuxième rencontre se tiendra au local du C.I.R.F. lundi le 5 décembre à 1h30. Cette fois-ci, il sera davantage question de la sexualité telle que vécue par vos adolescents et adolescentes. Toutes les femmes de la région sont invitées à venir partager leur point de vue, leurs interrogations, leurs réflexions. C'est gratuit!

Mardi, 6 décembre

film "Noël"

La Sagouine... vous connaissez?... Pour se mettre dans l'esprit des Fêtes en ce début décembre, venez écouter ce que La Sagouine, bonne vieille femme acadienne, a à nous raconter. Il en remonte des souvenirs à l'occasion de cette Fête!

Le visionnement est à 7 heures au local du C.I.R.F. au 2ième étage de la garderie Coco-Soleil! L'entrée est libre.

Un mot de femmes-santé

Film: "Pour moi seule" mardi le 6 décembre à 1h30 au local du C.I.R.F. (organisé par "Femmes-Santé").

Dans "Pour moi seule" il est question de vous, femme d'aujourd'hui. Il

est question de femmes qui ont des enfants, un mari, une carrière et qui sont tellement occupées qu'elles n'ont plus de temps pour elles-mêmes.

C'est l'histoire sympathique et vraie de trois femmes qui décident que le temps est venu de changer tout cela. Il n'est pas question de femmes athlètes, des sports ni même de la condition physique. Il est question de se trouver du temps pour soi, de se sentir bien... et de bien s'amuser dans une activité physique.

Il y avait des problèmes à régler, comme trouver du temps. Comment commencer, que faire des enfants? Mais ces femmes ont trouvé des moyens de vaincre les obstacles. Chacune a pu satisfaire aux exigences de sa famille et aux pressions de son travail tout en prenant le temps de faire autre chose. Et chacune a trouvé la vie plus belle en conséquence. Trois femmes, des femmes comme vous, ont décidé, chacune pour soi, qu'il valait la peine de faire quelque chose "pour moi seule". Elles s'en sont trouvées plus heureuses, en meilleure santé, davantage en possession d'elles-mêmes et elles ont découvert que les loisirs physi-

ques sont une expérience joyeuse et créatrice.

Ces femmes ne sont pas des phénomènes rares, mais leur expérience de participation à une activité physique leur a donné le sentiment irremplaçable

de se découvrir elles-mêmes, et de prendre un nouveau départ. Si jamais vous vous demandez si vous ne devriez pas participer à une activité physique... songez à "POUR MOI SEULE".

vail doit ressembler au modèle. Une nouvelle femme qui traîne sa maison sur son dos.

La situation n'est pas rose pour la "majorité laborieuse". Pour les hommes non plus. Mais comme le souligne les auteurs "la conjoncture économique, qui ira plus mal avant de s'améliorer, la révolution technologique touche davantage les femmes auxquelles le marché du travail n'a pas véritablement fait de place".

Avant tout mère, d'abord ménagère, la femme a encore un long chemin à parcourir avant d'imposer le mot travailleuse. Le mot et surtout sa réalité sociologique globale.

Source: Monique Roy. Une majorité laborieuse. dans La Gazette des femmes, vol. 5, no 1, p. 7.

Centre instructif et récréatif des Femmes de Lac-Mégantic Inc. 4790 rue Dollard Lac-Mégantic (Qué.) Tél. 583-4575 par Hélène Ouellet



UNE MEILLEURE COUVERTURE AVEC GM...

Le Plan de protection continue appuyé par GM.

Maintenant vous obtenez une protection de 5 ans ou 100 000 km.

Pour seulement quelques sous par jour, le Plan de protection continue GM vous protège contre la plupart des pannes mécaniques ou électriques majeures. Vous obtenez aussi un service d'urgence sur la route. Des allocations pour le remorquage ou la location de voiture. Soixante jours d'essai. Et le plan est même transférable. Avec le vaste réseau de concessionnaires GM, vous êtes assuré d'obtenir du service presque partout en Amérique du Nord.

Et surtout, c'est le seul et unique plan appuyé à 100% par GM.

Ça, c'est rassurant.

En achetant votre nouvelle voiture ou votre nouveau camion GM, parlez à votre concessionnaire de la couverture GM.

Roulez en toute tranquillité avec le seul plan de protection auto ou camion appuyé par GM.



F.R. DALLAIRE inc.

4196 LAVAL LAC-MEGANTIC

CONCESSIONNAIRE
PONTIAC - BUICK - GMC

583-0110

DÉCES

SHERBROOKE

M. Augustin Turcotte



Mme Gérard Beaudoin (Gracia) de Scotstown, Co. Frontenac, M. Mme Victor Bélanger (Angéla) de Magog, M. et Mme Delphis Turcotte de Floride, M. et Mme Berthol Turcotte de Montréal, M. et Mme Alban Grenier (Hélène) de Coteau Landing, M. et Mme Jérôme Guillet (Liette) de Granby, Mme Solange Vachon de Newport, Vermont, M. et Mme Gilbert Turcotte de Rivière des Prairies, M. et Mme Clément Bergeron (Jeanne) de Granby, sa belle-fille Mme Florida Vachon Turcotte de Newport Vermont, ses belles-soeurs Mme Yvonne Boisclair de Sandford Maine, Mme Marie-Ange Lamontagne de Lac-Mégantic ainsi que de nombreux petits-enfants, neveux et nièces.

À Sherbrooke le 15 octobre 1983 à l'âge de 94 ans et 10 mois est décédé M. Augustin Turcotte époux de feu Marie-Anne Lamontagne, autrefois de Val Racine. Les funérailles ont eu lieu mercredi le 19 octobre.

Le service funèbre a été célébré à 11h30 en l'église de St-Léon de Val Racine, suivi de l'inhumation au cimetière paroissial.

Le défunt laisse dans le deuil, ses enfants: M. et

LAMBTON

M. Henri-Louis Rousseau



Roy de Lambton, M et Mme Richard Bellegarde de Trois-Rivières, M. et Mme Jacques Perreault de Montréal, M. et Mme Guy Proteau de Lambton, M. et Mme Robert Bilodeau de St-Hyacinthe, Luc, Claude et Yves Bilodeau de Marieville, M. et Mme Raymond Roy-Girard de St-Hubert, M. et Mme Yvon Émond de St-Hubert, Annie et Alain Bellegarde de St-Hubert, Mario et France Boulanger de Lambton, Therrey Labrecque de Lambton, M. et Mme Martin Proteau de Lambton, M. et Mme Gilbert Breton de Buckingham, David et Caroline Mathieu de Napierville ainsi que plusieurs autres parents, neveux, nièces, cousins et cousines.

Le 15 octobre 1983 est décédé à son domicile M. Henri-Louis Rousseau à l'âge de 78 ans et 9 mois. Il était domicilié à Lambton.

Il laisse pour pleurer sa perte ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Louis-Philippe Roy (Lucille) de Lambton, M. Mme Gérard Bellegarde (Aline) de Lambton, Mme Françoise Rousseau de St-Hubert, M. Mme Michel Labrecque (Louise) de Lambton, Mlle Ruth Rousseau de Lambton, M. et Mme Yvan Bilodeau (Dolorès) de Marieville, M. et Mme Arthur Gendron (Marcelle) de Lambton, M. et Mme Maurice Boulanger (Céline) de Lambton, M. et Mme Gérard Mathieu (Carole) de Napierville; ses frères, ses soeurs, ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Philippe Rousseau de Melrose Me., M. Paul-A. Rousseau de Lambton, M. Gérard Rousseau de Lambton, M. et Mme Maurice Morin de Trois-Rivières, Mme Jeanne Bégin de Sherbrooke, M. et Mme Albert Arquin de Lambton; ses petits-enfants Nicolas et Jérôme

Le service funèbre a été célébré par M. le curé Dominique Poulin de la paroisse. Les offrandes ont été recueillies par M. Léandre Lapointe et M. Henri-Louis Gaulin de Lambton. La chorale était dirigée par M. Raymond Leclerc de Québec.

Précédaient le cercueil, MM. Léo Breton et Laurent Lagueur.

Le cercueil était porté par MM. Therrey Labrecque, Richard Bellegarde, Luc, Claude, Yves Bilodeau et Alain Bellegarde, petits-enfants du défunt.

Nos plus sincères condoléances aux membres des familles éprouvés par le deuil.

M. Paul-Eugène Lapointe



Le 15 décembre 1983 décédait à l'Hôpital St-Joseph de Lac-Mégantic, M. Paul-Eugène Lapointe à l'âge de 64 ans. Il était domicilié à Lac-Mégantic.

Il laisse pour pleurer sa perte son épouse, Simone Boulé; ses enfants, gendres et belles-filles: Mme André Boisvert (Claudette) de Sherbrooke, Mme Fernand Bilodeau (Madeleine) de Lac-Mégantic; Mme Yves Brault (Carole) de Chicoutimi, M. Gilles Lapointe de Lac-Mégantic et ses petits-enfants. Ses frères, ses soeurs, ses beaux-frères et belles-soeurs: Mme Henri Latulippe (Marie-Ange Lapointe) de Lac-Mégantic, M. Léopold Lapointe (Éliane Rouleau) de St-Honoré, Mme Lucien Grenier (Cécile Lapointe) de Lac-Mégantic, Mme Gérard Boulet (Lucie Lapointe) de Lac-Mégantic, M. Marcel Lapointe (Alice Lapointe) de St-Honoré, Mme Benoit Leclerc (Thérèse Lapointe) de Sherbrooke, M. Joseph Lapointe (Madeleine Poulin) de Lac-Mégantic, M. Fernand Lapointe (Georgette Martin) de St-Honoré, Sr Monique Lapointe (s.c. S. Louis), Mali Afrique, M. Roland Lapointe (Thérèse Leriche) de Sherbrooke, Sr Solange Lapointe (s.c. St-Louis) de Lévis, Sr Candide Lapointe (s.c. St-Louis) de St-Gédéon, Mme Fernand Mercier (Céline Lapointe) de Sherbrooke, M. Lucien Boulé, pte-curé de Fatima, Mme Armand Philippon (Marie-Blanche Boulé) de Lac-Mégantic, M. Jean-Paul Boulé (Jeanne Turcotte) de Sherbrooke, M. Roland Boulé (Marie-Rose Morin,

Sr Cécile Boulé (M. A. Croix), M. Gérard Boulé (Aline Leduc), M. Denis Boulé (Jacqueline Bourque), tous de Lac-Mégantic, M. Roger Boulé (Lucienne Morin) de Rock Forest.

Ses oncles et ses tantes, Imelda Lapointe (Foyer de St-Honoré de Shenley), Mme Obéline Dubé-Boulet, M. Josaphat Dubé de Lac-Mégantic, M. Mme Napoléon Dubé (Québec), Abbé prêtre Wilfrid Dubé (Alberta), M. Mme Alphonse Dubé (St-Honoré

LAC-DROLET

M. Léo Boulet



Le 29 octobre 1983, M. Léo Boulet de Lac-Drolet, décédait à l'hôpital St-Joseph de Lac-Mégantic, il était âgé de 71 ans et 4 mois.

Il laisse pour pleurer sa perte son épouse dame Germaine Gendreau, ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Réal Boulet (Lise) de Lac-Drolet, M. et Mme Jean-Guy Jacques (Lucie) de St-Romain; ses frères, ses soeurs, ses beaux-frères et ses belles-soeurs: Sr Louise Boulet s.s.c.m. de St-Éphrem, Mme Marie Bélanger de Montréal, M. et Mme Édouard Boulet (Marie-Jeanne) de Lac-Drolet, Sr Lucie Boulet s.s.c.m. de Ste-Foy, Mme Valéda Boulet de Lac-Mégantic, M. et Mme Léopold Auclair de Grand-Mère, Mme Irène Samson de Granby, Sr Jeannette Gendreau c.s.i. de Black Lake, M. Lucien Gendreau de Montréal, Mme Léona Gendreau de Bromont, M. et Mme Julien Gendreau de Lac-Drolet, M. et Mme Ernest Gendreau de Montréal, M. Pierre-Albert Gendreau de St-Jean, M. et Mme Paul-Émile Gendreau de Cookshire; sa tante, Mme Alvine Bisson; ses petits-enfants, Christian et Dany Jacques de St-Romain, Sonancia, Cindy et Jean Boulet de Lac-Drolet ainsi que plusieurs autres parents, neveux, nièces, cousins, cousines et

de Shenley), Mme Délia Boulé Plante, Mme Josaphat Boulé, Mme gédéon Boulé, Mme Aimé Boulé. Ses petits-enfants: Dominic, Ann et Luc Boisvert, Martine et Alain Bilodeau, Maryse et Julien Breault.

Les funérailles se sont déroulées en la paroisse Ste-Agnès le 18 novembre 1983. Le service funèbre a été célébré par l'abbé Lucien Boulé.

Le cercueil était porté par Guy Philippon, Claude Boulet, Luc Boulé, Alain Latulippe, René Boulé, Robert Lapointe.

Nos plus sincères condoléances à la famille éprouvée par ce deuil.

amis.

Les funérailles se sont déroulées en la paroisse de Lac-Drolet le 1er novembre 1983. Le service funèbre a été célébré par M. l'abbé Gilles Marquis assisté de M. l'abbé Michel Montambault.

Précédaient le cercueil, MM. Armand Dallaire et Aimé Faucher. Le cercueil était porté par MM. Ghislain Boulet, Clément Gendreau, Gaétan Boulet, Aimé Boulet, Gaston Boulet, Jean-Louis Gendreau.

Le regretté disparu faisait partie de la ligue du Sacré-Coeur.

Nos plus sincères condoléances aux membres de la famille éprouvés par le deuil.

REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIE

Les enfants de Mme Yvonne Poirier-Blais remercient très sincèrement toutes les personnes qui de quelque manière que ce soit leur ont témoigné de la sympathie soit par des offrandes de messes, fleurs, visites au salon funéraire et assistance aux funérailles lors du décès de

MME YVONNE POIRIER-BLAIS
décédée le 1er octobre 1983
à l'âge de 75 ans

Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

MESSE 1er ANNIVERSAIRE



À la douce mémoire de

M. ROGER GRENIER

décédé le
2 décembre 1982
à l'âge de 35 ans

Ça fait déjà une année que tu nous as quittés, sans même avoir eu le temps de nous dire au revoir. Malgré nos peines, tu es toujours dans nos pensées. Tu as rejoint ceux que tu aimais et tu attends ceux que tu as aimés.

En souvenir de ce triste jour, une messe sera célébrée pour le repos de ton âme, **samedi le 3 décembre 1983** en l'église de St-Jean Vianney à 19h30.

Ton épouse Colette et tes enfants, René, Guy et Alain

Parents et amis sont invités à y assister.

LAC-MÉGANTIC

M. Alfred Desloges

Au Centre Hospitalier St-Joseph de Lac-Mégantic, le 14 novembre, est décédé à l'âge de 85 ans, M. Alfred Desloges, époux de Jeanne Lacroix.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses frères et soeurs: M. Mme Armand Desloges (Dolorès) de Granby, M. Mme Léo-Paul Desloges (Thérèse) de Granby; Mme Marie Huard de St-Léonard; ses belles-soeurs Mme Aurore Desloges de Granby, Mme Valérie F. Desloges de Lac-Mégantic, son beau-frère M. Émile Vallée de Lac-Mégantic. Autres beaux-frères et belles-soeurs: M. Mme Louis Légaré (Albéa) de Sherbrooke, M. Mme Nil Turcotte (Éliane) de Sherbrooke, Mme Jeannette G. Lacroix de Ste-Cécile, M. Gérard Lacroix de Sherbrooke, M. Mme Louis-Philippe

Lacroix (Margot) de Charlesbourg, M. Mme Louis-Denis Lacroix (Yolande) de Ste-Foy, M. Mme Roger Lacroix (Hélène) de Sherbrooke, M. Mme Rosaire Lacroix (Éda) de Hintan, Alberta, M. Éphrem Lacroix de Ste-Cécile, M. Raymond Lacroix de Ste-Cécile, M. Mme Jean-Louis Lacroix (Marie) d'Orsainville. Plusieurs cousins et cousines.

Le service funéraire a été chanté en l'église Ste-Agnès de Lac-Mégantic et le corps inhumé au cimetière paroissial, le 17 novembre 1983.

Nos plus sincères condoléances aux membres des familles éprouvés par le deuil.

REMERCIEMENTS

Mme Alfred Desloges désire remercier tout le personnel du 3^e étage et les médecins de l'hôpital St-Joseph de Lac-Mégantic pour les excellents soins prodigués à son mari, M. Alfred Desloges, durant son hospitalisation dans cette institution.

REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIE

Madame Paul-Eugène Lapointe et les membres de la famille remercient très sincèrement toutes les personnes qui de quelque manière que ce soit leur ont témoigné de la sympathie soit par des offrandes de messes, fleurs, visites au salon funéraire et assistance aux funérailles lors du décès de

M. PAUL-EUGÈNE LAPOINTE
survécu le 15 novembre 1983

Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS au ST-ESPRIT

pour faveur obtenue

J.G.F.

REMERCIEMENTS au ST-ESPRIT

pour faveur obtenue

J.T.

REMERCIEMENTS AU ST-ESPRIT

pour faveur obtenue

L.A.

LES HEBDOS RÉGIONAUX



"MON CHOIX"



Granit canadien et importé
Équipement moderne pour la sculpture et le lettrage (Shape carving)
Nous faisons le lettrage sur les monuments dans les cimetières si désiré

LESSARD

PRIX TRÈS RAISONNABLES
Pour un dernier hommage à vos chers disparus consultez

LES GRANITS APPALACHES inc.
(anc. Monuments Funéraires de St-Samuel enr.)
TEL.: ATELIER (819) 549-2002

JACQUES BAUDOIN REPRESENTANT
Tél.: (819) 549-2081
Permis de vendeur no 105 127

GRANIT ISABEL inc.

monuments funéraires
granit canadien et importé

entièrement fabriqués et lettrés à l'atelier à Ste-Cécile
Installation partout au Québec

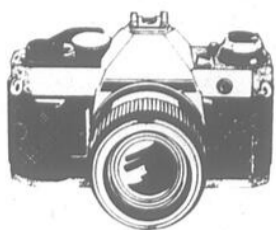
Fernand Isabelle, président
Ste-Cécile

30 ans d'expérience
tél.: rés. 583-2579

Mme Laurette Fortier, représentante pour la région,
tél.: 583-2554 — Permis no 100-951

AUBAINES... avant NOËL - ESCOMPTES de 15% - 20% et même 35%

sur toute la marchandise en magasin



35 mm
126 et 110

APPAREILS PHOTOS

- KODAK • PENTAX
- RICOCH • CANON
- FUJICA
- Flash électroniques
- Ciné-caméra
- Projecteurs
- Écrans
- Albums
- Cadres (bois et métal) et de nombreux autres SPÉCIAUX

En PRIMEUR

20%

et pour un temps illimité de **RABAIS** sur le coût de développement et de tirage de vos films et de 5 impressions et plus vous **PRENEZ** ou vous **PRENDREZ** beaucoup de photos? Alors... au **STUDIO GÉRARD** vous vous aidez vous même.

SERVICE DE 2 JOURS, si apporté avant-midi - travail garanti

STUDIO GÉRARD enr.

5431 rue Frontenac LAC-MÉGANTIC tél. 583-2222

(Offres valides jusqu'à Noël)

SYSTÈME VIDÉO "CANON"



Venez le voir en démonstration

Le H.L.M. de Frontenac sera-t-il rentable?

(Lac-Mégantic) - Le candidat du Parti Québécois, monsieur Noël Landry, annonçait la semaine dernière au maire de la municipalité de Frontenac, monsieur Léon Ducharme, et à ses conseillers, qu'il avait reçu l'assurance de monsieur Guy Tardif, ministre de l'Habitation et Protection du Consommateur, que la demande d'un H.L.M. de 10 logements pour personnes âgées avait été acceptée.

Il s'agit d'un investissement de \$400,000 qui sera débloqué à l'intérieur du budget de l'année 1983-1984, c'est-à-dire avant le 31 mars 1984, en autant que la municipalité rencontre certaines conditions essentielles telle la mise sur pied d'un Office municipal d'Habitation qui aura la responsabilité de la gérance de l'immeuble.

Un comité pour le H.L.M. sera d'ailleurs mis sur pied bientôt dans la municipalité.

UN DÉFICIT?

Étant donné la nature même d'un H.L.M. (Habitation à Loyer Modique; moyenne québécoise de \$121/mois), ces logements sont déficitaires. Le gouvernement fédéral assume 50% du déficit d'opération, Québec 40% et la

municipalité 10%.

Toutefois, puisque le gouvernement du Québec demeure propriétaire de l'immeuble et qu'il paie donc ses taxes, la municipalité ne perd pas d'argent, bien au contraire.

Exemple: l'immeuble de \$380,000 à 90% de sa valeur sera donc taxé par la municipalité sur la base de \$342,000, à un taux hypothétique de \$2 du 100\$ d'évaluation. Le compte de taxes du H.L.M. payé par Québec sera de \$6,840. Au total, le gouvernement québécois a versé \$37,000,00 en taxes municipales pour les H.L.M. en 1982.

Le déficit annuel selon les chiffres de 1982 serait pour la municipalité de \$3,600 calculé sur la base de 10% du déficit total de \$36,000 assumé à 90% par

les deux ordres de gouvernement.

Les revenus de taxes de \$6,840 dépassent donc de \$3,240 la responsabilité de la municipalité pour sa part de déficit.

Le tout est évidemment conditionnel à une occupation complète des logements. C'est là la respon-

sabilité de l'Office Municipal d'Habitation.

IMPACT FINANCIER IMPORTANT

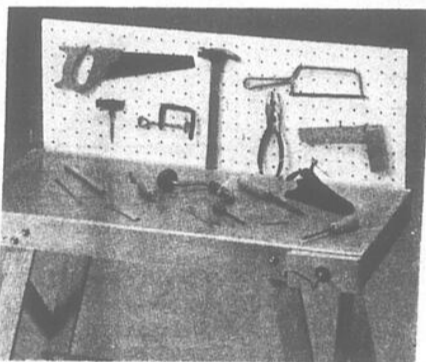
À ce surplus budgétaire direct s'ajoutent des répercussions financières importantes dont la cons-

truction même de l'immeuble qui devrait employer 10 ouvriers pendant 4 mois.

Il faut évidemment compter que les personnes ainsi logées au H.L.M. continueront d'habiter la paroisse et donc de s'y

approvisionner en articles divers.

Et finalement, la préservation du tissu humain du village, même si elle ne se chiffre pas, est un atout important dans la décision que prendront les édiles municipaux de Frontenac.



Pour le jeune apprenti menuisier
ENSEMBLE 18 OUTILS
avec établi de bois

39.99



Le département des disques et des cassettes regorge de jolis CADEAUX pour NOËL

Suivez la gamme avec les



- Céline Dion
- Michelle Richard
- René Martel
- Nathalie et René Simard
- Ginette Reno
- Olivia N. John
- Claude Dubois
- Corbeau
- etc...

À votre



jusqu'au samedi 3 décembre 1983

Une note de musique pour les musiciens en herbe
Lecteur de pistes avec tourne-disque

59.99

TOURNE-DISQUES "Fraisinette"

39.99

Vous trouverez le rasoir électrique idéal pour ELLE et LUI
En vedette pour elle:

22.37

LADY SUNBEAM

en vedette pour lui: rasoir électrique

87.87

rechargeable

Ensemble à fondue en porcelaine

émailée sucrier 6 fourchettes

22.77

- Pour enfants
- MOBILIER en bois solide
 - LIT berçant de poupée
 - CHAISE haute de poupée
 - BERCEAU de poupée
 - CHAISE berçante pour enfants
 - Ensemble de TABLE et 2 CHAISES pour enfants

Magnifique jeu de pichenottes en bois

comprenant: jeu, pichenottes et pied

34.99

15.99 à 37.99

GRILLOIRE

électrique de marque "TOASTESS" cuit parfaitement les oeufs, le bacon, les hamburgers, les steaks, et beaucoup d'autres plats pour la famille

42.87

Campagne de la semaine de la sécurité routière 1983

C'est un fait que la mort de centaines de Canadiens est causée chaque année par des producteurs en état d'ébriété. C'est un fait que plus de 35% de toutes les collisions mortelles de la route sont provoquées par l'alcool. Mais c'est un fait aussi qu'il est POSSIBLE de faire quelque chose. VOUS qui êtes le public en général, vous pouvez simplement vous abstenir de boire si vous prenez le volant. "Ça suffit!" est le thème de la 28e campagne annuelle de la Semaine de la sécurité routière du Conseil canadien de la sécurité qui a lieu du 1er au 7 décembre 1983.

Tous les usagers de la route sont encouragés à être sobres pendant la Semaine de la sécurité routière. Si vous allez à une réception où vous allez

consommer de l'alcool, faites-vous conduire par une personne sobre. Encore mieux, prenez un taxi ou restez chez l'hôte jusqu'à élimination complète du taux d'alcool.

N'oubliez pas qu'il n'y a aucun remède rapide pour éliminer l'alcool ingéré. C'est une question de TEMPS! Cela prend environ 1 heure pour éliminer chaque bouteille normale de bière de 12 onces (340 grammes), chaque 1½ once (42.5 grammes) de spiritueux ou 5 onces (142 grammes) de vin de table.

La plupart des gens sont déjà affaiblis à un certain degré rien qu'avec un seul verre. Mettez la chance de votre côté. "Ça suffit!". Contribuez à réduire les accidents mortels de la route.